

CRUP'ÉCHOS

"On n'bwè nin d'pus à l'ètermint d'on champète..." (J.T.)

N° 45

Revue trimestrielle
JUIN 1998

Editeur responsable: A. BERNIER - rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

En quelques lignes...

Le printemps va céder la place à l'été et notre revue a pris quelque retard à germer...

Pourtant, la matière est là, les idées aussi, mais le temps... !

Notre publication se veut trimestrielle, mais les aléas de nos occupations font que sa parution dépend toujours d'un rare moment de répit dans nos activités.

Alors, ne soyez pas trop sévères, le trimestre peut être élastique et nous serons plus honnêtes en précisant simplement que « Crup'Échos » paraît quatre fois par an...

Mais comme tout n'est pas négatif, nous ne pouvons passer sous silence cette courte missive d'une lectrice assidue.

*« ... Je suis vraiment enthousiasmée de voir l'essor que vous avez pu donner à Crupet. Je lis d'un bout à l'autre la revue « Crup'Échos »... C'est avec grand plaisir que je retrouve des nouvelles de tous ces braves gens que j'ai connus et c'est avec un petit pincement au cœur que je regrette le temps béni de ma vie à Crupet. Toutes mes félicitations pour votre journal, bien conçu avec des articles très intéressants... Je suis fière de tous ces petits gamins que j'ai connus...
M. Franco-Cambier - 4000 LIEGE »*

Et oui, les petits gamins ont grandi, mais ces mots d'encouragement les incitent à continuer leur modeste action « épistolière »...

LE « BOIS DES ROCHES », SITE CLASSE

Le saviez-vous ? Le « Bois des Roches », entre Yvoir et Crupet est un site classé. Et il se pourrait que le classement s'étende...

(P. 13)

PRENDRE LA TEMPERATURE...

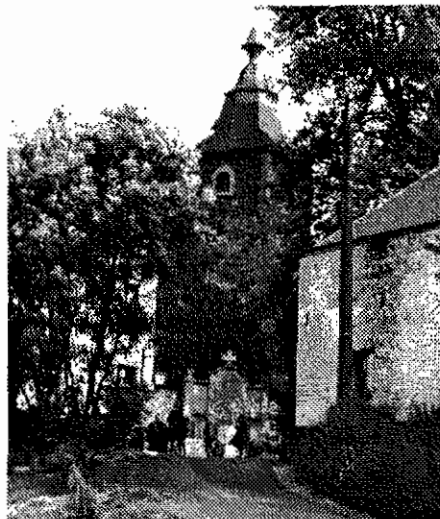
P. Collignon poursuit sa rubrique météorologique. Le climat de Crupet est-il marqué par les températures typiquement « condruziennes » ?

(P. 21 et 22)

Le contrat de village

Après avoir été reconnu comme un des plus beaux villages de Wallonie, Crupet bénéficie aussi d'un « Contrat de Village » qui doit aboutir à des aménagements définitifs.

(P. 25)



La place de l'église et l'enfouissement des lignes électriques, deux des nombreux aménagements à prévoir...

CRUP'ÉCHOS

Bulletin de liaison de l'activité crupétoise



®

LES PLUS BEAUX
VILLAGES
DE WALLONIE

Association sans but lucratif

Editeur responsable: Freddy BERNIER, rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET - Tél. (083) 69 94 09

Forum de rédaction:

Jean MOREAUX (+)
Pascal ANDRE - Freddy BERNIER -
Thierry BERNIER - Patrick
COLIGNON - André COUVREUR -
Marcel PESESSE - André QUEVRAIN
- Noël WILMART (+)

Compte bancaire:

068 -2182164-79

Trésorier: Marcel PESESSE

Conception graphique:

Thierry BERNIER

SOMMAIRE

- P. 1 : éditorial
- P. 2 : André à la ferme...
- P. 3 : lettre d'Afrique
- P. 5 : Les abeilles orphelines
- P. 6 : les « pronos » (suite et fin)
- P. 8 : le sport ballant emballant...
- P. 9 : aux portes de l'an 2000
la cour est plaine
- P.10 : toi l'Auvergnat
- P.12 : in memoriam
- P.13 : il est bien classé
- P.20 : de quoi peut-on les taxer ?
- P.21 : on prend la température
- P.23 : mise au « net »
quelques brèves...
- P.25 : les suites du contrat...
- P.28 : ravalement de façades...

A L'OMBRE DU DONJON DE CRUPET

LA TRUITELLERIE PISCICULTURE



VOUS PROPOSE SES TRUITES
FARIO & ARC-EN-CIEL
BLANCHES OU SAUMONEES

LIVRAISON & VENTE SUR PLACE
LA SEMAINE & LE WEEK-END
TOUT AU LONG DE L'ANNEE

19 rue Basse 5332 Crupet - Tél. (083) 69 98 06



Au moment de boucler ce numéro 45 de « Crup'Echos », nous apprenons avec tristesse le décès de notre collaborateur Jules (Noël) WILMART.

Nous lui dédions cet éditorial, car ce sont ses réflexions judicieuses qui ont inspiré ces lignes...

En visite chez un « crup'échotier » de la première heure, je m'enquière de son impression quant à la dernière parution de notre revue.

« Et qwè l'dérin Crup'Echos, ça alleut ?¹
-Ayî, mins... I n'faut nin l'prinde po one critique, mins, por mi, gn'aveut trop d'wallon... ! »²

La réplique m'intrigue. Il poursuit.

« Dji m'mets à l'place des cis qui n'el compud'nut nin... Leş djon-nes. les cis qui nè l'caus'nut pus... »³

Nous avons tendance à l'oublier, notre langue se perd dans l'indifférence absolue. Car notre parler régional n'est pas, à l'origine, la langue de Molière, mais bien celle de nos aïeux, celle de Joseph Collot : le wallon...

Le wallon est une langue romane, au même titre que le francien. Ce dernier, parlé jadis en Ile-de-France, est devenu, au fil du temps, le langage officiel de la France entière, probablement imposé par la royauté qui le pratiquait communément. Il donna naissance au français moderne. Notre région en fut influencée et nous voilà aujourd'hui nanti de cette « langue belle de chez nous », comme dirait le chanteur démanqué par la guitare...

Pourtant nous l'aimons ce français, car il nous ouvre des horizons inattendus, nombreux et variés, même si nous l'assaisonnons de nos

¹ Et alors, le dernier Crup'Echos, ça allait ?

² Oui, mais, il ne faut pas le prendre comme une critique, mais pour moi, il y avait trop de wallon...

³ Je me mets à la place de ceux qui ne le comprennent plus, les jeunes, ceux qui ne le parlent plus...

formules hybrides que nous qualifions, à défaut de mieux..., de « belgicisms » qui font tant sourire ou s'étonner les interlocuteurs puristes. Le français se balade cependant, de contrées en provinces, en ambassadeur verbal de nos régions francophones, coloré çà et là de ces accents singuliers et pittoresques qui font sa richesse.

Néanmoins, notre langue première demeure le wallon, malheureusement trop souvent malmenée et usitée avec dérision quand la galéjade se doit d'être rehaussée d'une bouffonnerie ordurière. On en rit, alors qu'il faudrait s'en émouvoir... Pire est l'acception patoisante qui lui est décernée depuis que les autorités scolaires et culturelles l'ont bannie de nos conversations officielles. Il reste pourtant quelques irréductibles qui l'imposent jusque dans les églises ou voudraient le réintroduire à l'école, mais pour le commun des mortels, cela ne représente que lutte plaisante, certes, mais en réalité vaine et illusoire...

On peut même s'inquiéter de l'avenir du français quand on entend parler nos enfants qui, à l'instar des « branchés », des technocrates hautains ou des radoteurs pontifiants à l'accent rêche, le teintent d'expressions anglophones risibles ou le parsèment de raccourcis inopportuns. Même s'il est notoire, comme le rappelait le jongleur de mots Bruno Coppens lors de la semaine francophone, que le français s'est considérablement enrichi au contact d'autres cultures, son évolution actuelle tend à son « américanisation » par la génération cybernétique, gavée d'hamburgers et de superproductions absurdes.

Alors, que faire ? Capituler et renoncer à notre culture tandis que d'autres prônent la leur avec acharnement ? Une revue comme la nôtre se veut l'humble témoin de notre patrimoine historique et culturel, elle ne peut donc passer sous silence notre langage séculaire sous prétexte d'évolution définitive du modernisme.

Mais notre crup'échotier a raison quand il se soucie de la réception de notre message wallon. Il serait inutile de publier des lignes qui ne seraient jamais décryptées, comme il serait tout aussi stupide de les effacer irrémédiablement de nos colonnes. Alors n'est-il pas plus judicieux de publier des textes wallons plus succincts, mais accompagnés d'une traduction française qui permette au moins d'en saisir le sens. . . ?

Notre équipe s'est prononcée pour une traduction des expressions les plus compliquées, laissant au lecteur la possibilité de redécouvrir par lui-même les tournures comparables au français.

T.B.,
pour « Crup'Echos ».

□ LA FERME CREVITS

Si vous découvrez dans Les résultats d'un concours-foire provincial, Les prix octroyés à des taureaux, qui ont pour noms bizarres "RAPPEL DE JASSOGNE" ou bien "RABBIN DE JASSOGNE" ou encore "RAYON DE JASSOGNE", vous lirez aussi que leurs propriétaires sont MM. CREVITS Henri et Rik (père/fils) Ce ne sont là quelques spécimens des 200 bêtes à cornes qui hébergent à La ferme CREVITS ? Anciennement propriété de La famille WAUTHIER, tout comme La ferme WARZEE. La "petite ferme" fut exploitée jusqu'en mai 1921 par M. et Mme Léon DELCOURT, les parents de l'ancien bourgmestre d'ASSESE, Alexandre DELCOURT. Elle fut ensuite occupée par la famille KINET (Léon et son épouse Rosalie DEBOUGE) puis leurs enfants Henri et Yvonne, leurs frères Camille et Joseph, jusqu'en septembre 1972.

Rachetée par M. VAN HOPPLYNUS en 1969, qui aménagea des silos à fourrage, et apporta diverses améliorations aux bâtiments, la ferme fut ensuite exploitée par M et Mme WARNIER, Jacques et Josette, et leurs cinq enfants. Ils sont, aux dernières nouvelles, domiciliés à Petit-Warêt.

C'est en novembre 1981 que M. LARDINOIS acheta la ferme et quelques 40 hectares y attenants, laissant Les terrains de Nimont aux fermiers voisins, MM. STEVIGNY et LEHAIR. Il l'occupa, entouré de nombreux chiens, avant d'émigrer à Saint-Gérard. Actuellement, la famille CREVITS, originaire de Middelkerke (Henri) et d'Oostakker (Cécile BAES) occupent la petite ferme, avec leurs quatre fils. Rik, co-exploitant de La ferme, Luc, marié employé aux Entreprises HERBIET, Laurent, électricien chez MONMART, et Daniel, qui termine des études d'ingénieur industriel à Liège.

Les CREVITS sont arrivés à Crupet le 11 août 1984, venant de Vergnie près de Froid-Chapelle, sur l'Eau d'Heure. Mais c'est en mars 1954 que les parents d'Henri s'étaient installés à Sart-St-Laurent, avec leurs douze enfants, tandis que Cécile BAES avait débarqué à Sart-Eustache, avec les parents et les huit frères et sœurs, en décembre de la même année. Les parents CREVITS exploitent toujours une ferme à Florée, où Henri fit un bref passage avant l'achat de la ferme de Jassogne.

Bientôt, on vit disparaître les célèbres silos, qui furent remplacés par des silos-couloirs, sans conteste bien plus esthétiques... D'autre part, la destination des divers locaux fut inter-

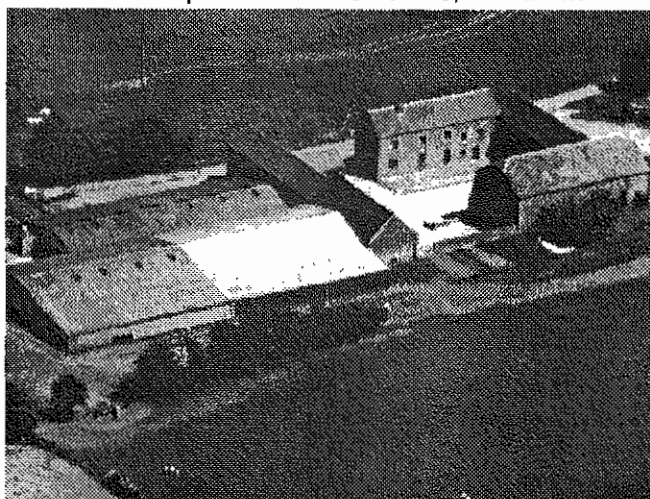
changée, et si l'on ne retrouve plus la laiterie près de La salle de traite, ni de fumier au milieu de La cour, c'est que les actuels propriétaires ont un grand souci de modernisme et de propreté. Si l'on voit peu la famille CREVITS à Crupet, c'est que la proximité d'Assesse, avec tous les services, est très attirante. Toutefois Les contacts avec Les Crupétois sont chaque fois chaleureux, et l'admiration pour le cachet ancien et les maisons pittoresques sont appréciées par chacun.

L'avis de Mme Cécile ? Il est plus circonstancié. La vie à l'écart ne l'incommode nullement, car elle aime la tranquillité et, d'autre part, les agriculteurs ne peuvent plus entreprendre grand chose au sein d'une agglomération, dit-elle...

Notre question à Henri : « Quid du poulailler d'Assesse ? »

« Nous pensons que l'on a grossi l'événement... De toute façon, si on respecte la Loi, personne ne sera vraiment dérangé. ? »...

Et Les fils ? Souvent intéressés par Les organisations J.A.P, ils sont surtout attirés par Ciney, où ils ont poursuivi leurs études, et où ont lieu



Les manifestations agricoles et autres...Un souvenir ? une anecdote ? Les CREVITS ont surtout en mémoire les premiers hivers rudes 1984/85 et 1985/86 qu'ils ont dû subir, et qui leur ont permis à l'époque de se faire apprécier par leurs voisins..., ne fût-ce que par la distribution du pain, le boulanger ne pouvant plus passer au delà de chez eux à cause de La neige .

UN MESSAGE A NOS LECTEURS ?

Que Les utilisateurs de la route de Jassogne comprennent un peu mieux les difficultés de notre métier, notamment en ce qui concerne la lenteur du matériel agricole, et Les traces de passage de notre cheptel...

Propos recueillis par A.Q.



□ LES CRUPETOIS DU BOUT DU MONDE...

Abbé Philippe COIBION

Mission Catholique de MONASAO B.P.22
BERBERATI - R.C.A.

MONASAO, janvier 1998

Chers amis, bonjour !

Mardi 13 janvier 1998, 7h30 du matin.

Une voiture démarre. C'est Nathalie qui part à Kundapapaye, village pygmée sur la route de Bayanga, à 25 kilomètres de Monasao, en pleine forêt. Elle va conduire Julienne. Julienne vient d'être engagée comme monitrice pour le centre préscolaire de Kundapapaye. Aujourd'hui, c'est sa première journée d'école. Une cloche sonne. C'est celle de la Maison des Jeunes. François appelle ses élèves à l'école des adultes. Ils sont une petite vingtaine qui ont fait jadis un petit parcours scolaire et qui veulent mieux maîtriser le calcul, la lecture, l'écriture et... la langue française. Une clé tourne dans une serrure. C'est la porte du dispensaire qui s'ouvre. Dans la petite chambre d'hospitalisation, deux malades attendent les soins et les médicaments du matin. Devant la porte, deux ou trois personnes attendent déjà le début des consultations. D'autres arriveront au fur et à mesure jusqu'à 10-11 heures. Aujourd'hui, je travaillerai seul car Sakela et Mbongo, les deux aides-soignants en service cette semaine, sont à l'école chez François. Des coups d'enclume résonnent dans le quartier. Quelques hommes rassemblés devant la case de Bépoté affûtent leur machette. On est au cœur de la saison sèche et c'est le moment de débrousser le terrain pour les nouvelles plantations. Dans le lointain, une autre cloche tinte. Elle appelle les enfants à l'école. Par petits groupes, ardoise ou cahier à la main, parfois dissimulés par les hautes herbes de savane qui boudent les sentiers, ceux-ci traversent le village pour se rendre à leur rendez-vous quotidien avec l'apprentissage des chiffres et des lettres. Silencieuses, d'un pas rapide, des femmes passent sur le côté du dispensaire où je travaille. La hotte sur le dos retenue par un bandeau, le petit dernier reposant sur la hanche suspendu dans une sangle,

l'avant-dernier trotinant derrière parfois en pleurant, elles partent à la forêt pour la cueillette ou au champ pour récolter le manioc qui nourrira la famille durant la semaine. Une journée ordinaire à Monasao!

Ordinaire, oui, mais qui ne cache pas pour autant les soucis quotidiens.

Ainsi, l'école passe encore cette année par des heures sombres. En effet, tous les fonctionnaires de l'état accusent des arriérés de salaire de 5 à 7 mois. Les enseignants, qui sont du nombre, sont partis en grève dès la rentrée de septembre. Pratiquement aucun jour d'école pour les enfants pendant tout le premier trimestre. Ceux qui sortent des centres préscolaires, bien préparés et bien motivés pour entreprendre l'enseignement fondamental, se trouvent devant un vide. Que faire? Prolonger la préscolarisation avec une troisième, voire une quatrième année comme le prévoit la méthode utilisée? Nous lancer dans l'enseignement catholique associé (enseignement libre) comme le permet une récente convention signée entre les évêques et le Gouvernement? Mais est-ce une solution que de suppléer aux manques de l'état? Pour le moment, nous avons choisi d'encourager les deux instituteurs du village en prenant en charge, avec le bénéfice de la boutique, les frais en matériel didactique et autre des écoles primaires. Depuis ce mois de janvier, à Monasao, l'école a repris vaillamment que vaillamment. Mais cela ne résout en rien le vaste problème à l'échelle du pays.

Dans le domaine de la santé, le plus inquiétant est la progression du Sida. C'est ici une réalité tangible presque quotidiennement. Elle touche surtout la population bantoue, mais on a conscience que les Pygmées n'en seront pas éternellement épargnés. Le plus éprouvant est de se trouver totalement démuni pour lutter contre ce fléau. La seule chose qu'on puisse faire c'est essayer d'endiguer les multiples formes d'infection qui surviennent chez ces malades avec les antibiotiques classiques qui sont à notre disposition. Bien peu de chose en somme. Cette année encore, comme les deux années précédentes, nous avons proposé une séance d'information et d'éducation à la prévention de cette maladie. Dans ce domaine, il faut compter avec la conscience et le sens de la responsabilité des personnes.

Depuis quelques mois, avec le Père François Moulin de Bélemboké, j'ai repris les démarches auprès des autorités compétentes en vue de faciliter l'obtention par les Pygmées de leurs pièces d'état-civil (acte de naissance, acte supplétif d'acte de naissance et jugement supplétif d'acte de naissance). Une simplification des procédures et une diminution des coûts s'imposent pour rendre les démarches possibles pour une population aussi nombreuse. Les administrations communales de Nola et de Bayanga ont décidé de diminuer de moitié les taxes. Nous espérons obtenir la procuration du médecin-chef de l'hôpital de Nola pour pouvoir établir nous-mêmes, au niveau de nos centres de santé, les

certificats d'âge apparent. Nous attendons aussi du Président du Tribunal une simplification de la procédure et une réduction du coût pour les jugements supplétifs. Dès maintenant, la délivrance des actes de naissance pour les nouveau-nés est d'application. Tout prochainement, je me rendrai à la Mairie de Bayanga pour y déposer les 25 premières déclarations de naissance. Les parents ont consentis à payer 500 F cfa (salaire de deux journées de travail temporaire chez les villageois, quand ils sont bien payés) pour que leur enfant ait la citoyenneté Centrafricaine et qu'il puisse exercer ses droits civiques quand il en aura l'âge ou les faire valoir le cas échéant. Le patient et méticuleux travail de recensement commencé dès les débuts par le Père René Ripoche et toujours poursuivi avec obstination jusqu'à aujourd'hui donne ici les fruits qu'on en espérait: la reconnaissance civique d'une population minoritaire et encore marginalisée.

Un dernier mot à propos de la situation générale en R.C.A. D'une année de mutineries militaires à répétition pour la dispute du pouvoir, le Pays est sorti blessé, l'économie exsangue et la population meurtrie. La convalescence s'annonce longue. Un certain calme règne à Bangui, mais un calme sous tension. La France a décidé de retirer son armée de R.C.A. Sa présence avait permis d'éviter des débordements de violence incontrôlables durant toute cette année. Le retrait déjà amorcé sera effectif en avril. Que se passera-t-il alors? La question est dans tous les esprits. Le mandat de la MISAB (Mission Interafricaine de Surveillance des Accords de Bangui, composée de militaires de différents pays d'Afrique) se termine en février. Celui-ci sera-t-il reconduit ou bien la MISAB sera-t-elle remplacée par une mission de l'ONV? Les négociations sont en cours. Depuis juillet dernier, la paix est revenue, mais on la sent fragile et vacillante. Pourtant il y a dans la population une aspiration profonde à la paix et à la réconciliation. Souhaitons que cette aspiration profonde soit plus forte que toutes les rivalités et tous les extrémismes.

Une journée se termine à Monasao. Demain, une autre, pareille à celle-ci, commencera à 6 heures, à l'heure invariable où le soleil se lève, avec la célébration de l'eucharistie, très simplement, autour de la table basse de la maison. La Messe quotidienne au lever du soleil, c'est le Christ, "Soleil Levant qui guide nos pas"(Lc 1,78), qui vient éclairer et féconder le travail et les rencontres de chaque journée. Puisse-t-il être aussi la Lumière et le Guide de vos pas tout au long de cette année 1998.

"Mene oko" - "Un même sang"

Badge diffusé pendant les mutineries par un groupe de Chrétiens et le Foyer de Charité de Bangui pour la recherche de la Paix et de la Réconciliation: un cœur rouge accroché au profil géographique du Pays.

EN COMPLEMENT, QUELQUES NOUVELLES BREVES:

Les activités pastorales se déploient surtout dans les domaines de la pastorale sociale (à travers toutes les activités du projet) et de la pastorale catéchuménale. L'artisan de celle-ci est principalement le Père Wacek, avec les catéchistes, Essolo et Pombwa, ainsi que Sylva, le séminariste stagiaire de cette année. Ils consacrent aussi beaucoup de temps au travail pastoral dans les villages et campements pygmées de la piste, sans oublier le service des communautés chrétiennes de Béya, Bayanga et Lindjombo. En la fête de la Pentecôte, la Communauté Chrétienne a accueilli 23 nouveaux baptisés. Les travaux de la nouvelle chapelle arrivent enfin à leur terme. Ce sera le dimanche 8 février qu'on y célébrera la première eucharistie.

La bibliothèque-ludothèque est maintenant fonctionnelle. Les livres et les jeux que vous nous avez envoyés font l'émerveillement des enfants, mais aussi des jeunes et des adultes trop heureux de trouver là une ouverture sur d'autres réalités du monde qu'ils découvrent avec étonnement.

Votre partage financier nous a permis cette année de cimenter le sol de chacune des quatre cases-école de Monasao. Une manière efficace de réduire le fléau de la puce-chique qui vit dans le sable et s'insinue sous la peau des pieds des enfants, et pas seulement des enfants, pour y pondre. Coût: 440.000 F cfa (4.400 FF - 27.500 FB) Il nous a permis aussi de couvrir les frais de transport par container/bateau des livres et jeux destinés à constituer la bibliothèque. Coût: 420.000 F cfa (4.200 FF - 26.250 FB) Enfin, il nous a encore permis d'équiper l'atelier d'un nouveau groupe électrogène, l'ancien ayant rendu, jusqu'au dernier souffle, les services qu'on lui demandait. Coût: 3.800.000 F cfa (38.000 FF - 237.500 FB).

UN TOUT GRAND MERCI

Pour l'établissement des pièces d'Etat-Civil, il est demandé 500 F cfa pour un acte de naissance et 1000 F cfa pour un acte ou un jugement supplétifs. Pour une famille moyenne avec 6 enfants, cela représente 7.500 F cfa. Difficile de demander plus. Or, nous pensons que, malgré la bonne volonté des autorités administratives, le coût sera finalement supérieur. Vos dons, en comblant la différence qui sera à payer mais qu'il est impossible aujourd'hui de chiffrer, aideront les Pygmées à obtenir enfin une existence civile. EN LEUR NOM, MERCI

Pour la Belgique:
Compte "Solidarité Monasao". 034-0966220-65

Pour la France: CCP Lyon 471543 V du "Diocèse de Berbérati" avec la mention "Mission de Monasao".

Abbé Ph. COIBION

Peintures HOUGARDY
 Rue de la Gare 7 - 5360 NATOYE
 ☎ (083) 21 23 15

Papier peint - Tapis plain
 Carpettes - Tapis de pied
 Revêtement sols & murs

Ouvert de 9h à 12h et de 13h à 19h
 Fermeture du samedi 12h au lundi 9h

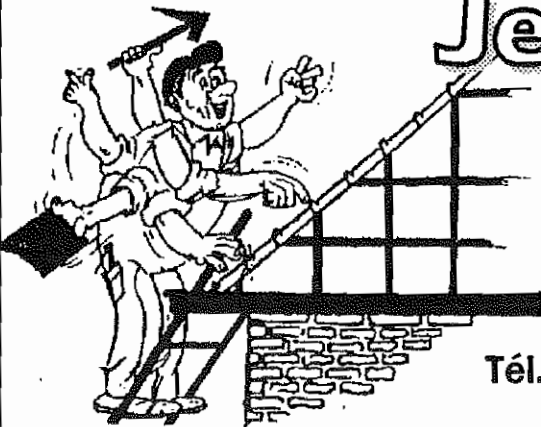
SABLAGE - REJOINTOYAGE
 HYDROFUGATION
 RÉPARATION DE FAÇADES

Christian TITEUX

Chaussée de Dinant, 21a
 5334 FLOREE - ☎ (083) 65 50 23

Patron présent sur le chantier

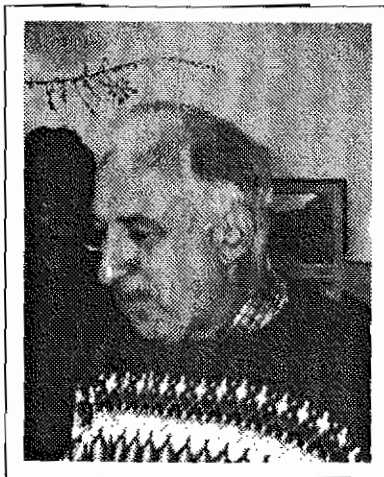
Pas de sous-traitance



Jean-Charles DUFOR
 toitures - zinguerie

Tél. (095) 24 94 75

❑ ADIEU MOUCHÎ...



Né le 25 décembre 1930 au n°37 rue Basse à CRUPET, Jules-Noël WILMART a vécu à cette adresse dans une propriété qu'il se faisait honneur d'entretenir de maîtresse façon : il y est décédé ce 21 mai 1998, après une pénible et irrémédiable maladie.

Epoux de Jocelyne ROQUET, fils de cheminot, il fut lui-même employé de nombreuses années à la gare d'HASTIERE. Son fils aîné a pris son relais en 1990, tandis que son second fils entamait une carrière enviable à la Poste.

Collaborateur de notre revue locale depuis sa fondation, il avait su axer ses articles sur la nature, et en particulier sur la vie des abeilles et sur le jardinage. Il avait collaboré à la création de l'UNION ROYALE DES RUCHERS WALLONS, dont il était toujours le trésorier.

Il avait souvent donné des conférences d'apiculture, et assuré la bonne marche de nombreuse expositions. Ses conseils étaient toujours appréciés, et le miel qu'il fabriquait était réputé.

Nous retiendrons de lui les principes de serviabilité et de courtoisie, qu'il cachait derrière une façade volontairement un peu rustre.

A sa famille, CRUP'ECHOS présente ses condoléances, et l'assurance de toute sa sympathie.

Adieu, Mouchî, dans le grand jardin de l'au-delà, il y aura bien quelques ruches qui bourdonneront pour toi.

Le Forum.

□ LES PRONOSTICS (SUITE ET FIN)

La page wallonne de François BEAUJOT publiée dans le n°44 page 2, raconte, avec un humour certain, un fait divers qui aurait pu être exceptionnel et qui s'est passé en octobre ou novembre 1957.

La mélodie est celle de la chanson wallonne « Les djoueux d'cautes » et les premières rimes du premier refrain en sont le plagia.

A cette époque existait à Crupet une association de fait : « Les Pronostiqueux », qui regroupait Jules WILMART, époux de Julie PUISSANT, Edmond DELVAUX, Théo QUEVRIN et moi-même. Chaque semaine, les quatre comparses se rencontraient pour élaborer une grille de pronostics « PRIOR », qui consistait à prévoir le résultat de 12 matches de football. Pour augmenter leurs chances, ils concoctaient ce qu'on appelait une « combinaison 9X9 ».

Il faut dire qu'à cette époque, le maximum (12/12) payait régulièrement aux gagnants quelques centaines de milliers de francs. Malheureusement, et comme l'explique très bien la composition de François, ce maximum et l'espoir d'un certain pactole, n'a duré que deux heures pour se transformer en un 11/12 qui payait environ 1300 francs...

Comprenez la déception ressentie et ressasée publiquement peu de temps après par l'ami François qui en entendit (amicalement) des « vertes et des pas mures » qui lui inspirèrent la suite que voici...

Marcel LALOUX.

(Pâques 1958)

1.
Au d'jourdhu mes amis, quand dja sorti do l'messe
Gnave vraimint d'quoi rire, d' jen'na d'meuret to biesse¹
I s'estin' tortos là à tournet autou d'mi
Mi d'mandant dgeintimint: « ti n' dirait rin sur mi »

Refrain
Sur l'air du tra des ris des ras... .Etc

2.
Ossi pos les r'merci d'mi awet fait tusé²
Au pus vit' su tortos dja fait on p'tit couplet
Dj'esper bin qu'après ça i m'lairont bin tranquil
Et qui dj'pauré co bin v'nu ol sal' Ste Famille

¹ J'en suis resté tout bête (pantois)

² pensé

R

3.
Mais l'est st'a peu près tims dè cominci m'histoir
Si dji vous oyu³ fait avant qui n'faye trop noir
Dja t'choisi tot exprès on p'tit air fwart auji⁴
Po qu'on l'riprind' en coeur tortos à s'fè s'piyi⁵

4.
Dji m'dimand' co todis pa l'quequ' dji du c'minci
N'est faut pon fait d'jalou, i n'est faut pon rovi⁶
Si dji donne li pré férinc'⁷ a oncque ou l' aute do l'bind'
Les aut' en ratindant atrapront des maux d'vint'

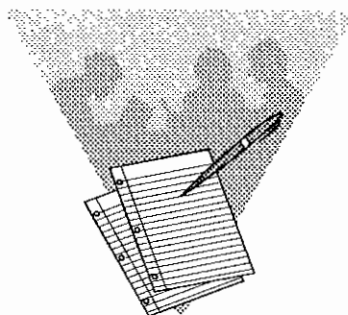
5.
Dj'su sur qui la padri⁸ i s'dimandaient tortos
Qu'va ti co, non di djal, racontait su noss' dos
Pos les met' a leus auj'⁹ dji n'les frai pu ratind'
Dji va c'minci to dreu pa l'pu couyon do l'bind'

6
Mais dji n'sait nin si dj'du, dji su pris pa les r'mwards¹⁰
Qua dja peu qui leu feumes mi daurin twarts¹¹
C'est po ça qu'audjourdhu, dji n'vos racontra rin
I n'faut nin abusè do l'dgintilless' des dgeins

7.
Po n'nin les y permett' des tchantait on' su m'compte
Dji va vos dir' mi même, qu'audjourdhu, c'est st'on' honte
Djen'na ralè¹² dinè qu'leste¹³ deux heures moins l'quart
Tos ça po plu djouait saquant paurts au billiard.

R

N.D.L.R. Nous avons respecté l'orthographe phonétique de l'auteur wallon.



³ avoir

⁴ très facile

⁵ Pour la reprendre en coeur à tout casser

⁶ oublier

⁷ préférence

⁸ derrière

⁹ aise

¹⁰ remords

¹¹ tort

¹² Je suis rentré

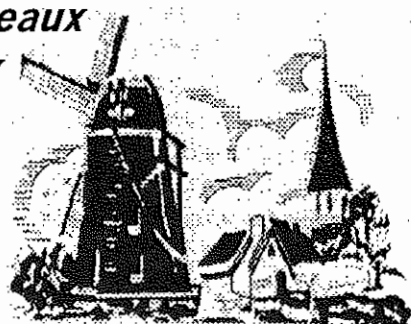
¹³ qu'il était

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
NELIS & FILS s.a.

- * *Tous produits de 1° choix*
- * *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
- * *Grand choix de pains spéciaux*

Place Communale, 13
5330 ASSESSE

Tél. (083) 65 53 37

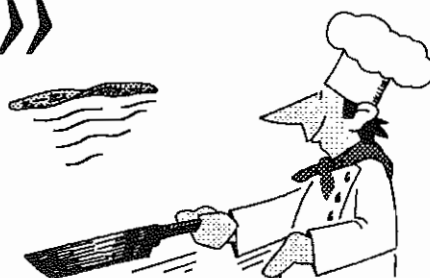


Taverne - Restaurant - Crêperie

« *Al Besace* »

Rue Haute, 11
5332 CRUPET

(Près de l'église) - Tél. (083) 69 90 41



❑ A CRUPET PELOTE LE CHAMPIONNAT '98 A RECOMMENCE...

Avec le printemps reviennent les activités sur le ballodrome. La compétition pour nos trois équipes inscrites à la fédération a recommencé fin du mois d'avril. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes heureux de vous annoncer que nos trois divisions ont commencé le championnat par une victoire. Ceci est de bonne augure pour la saison, mais selon le vieux dicton : " Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ... Nous devons être optimistes, mais pas à l'excès. Nous voulons vous entretenir de notre équipe de Div. II régionale qui est promise à un beau succès cette année. En effet, elle regroupe six jeunes joueurs de Crupet à savoir .Bastien Grandjean, Geoffroy Labar, Stéphane Macors, Dominique Pesesse, Christophe Scaillet et Jean François Staal notre voisin du dessus de la côte de Durnal qui effectue sa deuxième saison chez nous. Après une année 97 clôturée par une 1ère place cette équipe est, avec le retour de Stéphane et Christophe, capable de rééditer l'exploit de l'an dernier. Nous espérons donc les retrouver en finale provinciale ou peut-être qui sait en nationale à la fin de la saison. Nous pensons que avec l'aide de leur entraîneur, Germain Staal, ils vont nous procurer beaucoup de joie cette saison. Nous leur souhaitons plein succès.

Calendrier de la Régionale III

- D. 21 juin Crupet - Conjoux
- D. 05 juillet Crupet - Montgauthier
- S. 11 juillet Crupet - Jemelle
- S. 18 juillet Crupet - Furfooz
- M. 21 juillet Crupet - Pumode
- D. 09 août Crupet - Ciney

Calendrier de la Régionale II

- D. 30 mai Crupet - Sovet
- S. 06 juin Crupet - Mesnil
- S. 13 juin Crupet - Havrenne
- D. 28 juin Crupet - Cuustinne
- S. 04 juillet Crupet - Chevetogne
- D. 19 juillet Crupet - Conjoux
- D. 16 août Crupet - Leignon

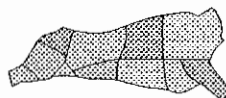
Nous suivrons avec plaisir nos trois équipes tout au long de la saison et souhaitons nous retrouver nombreux autour du ballodrome de Crupet Pelote. De ce jour et jusqu'au mois d'août, il y a peu de journées de week-end, où il n'y aura pas au moins une lutte à Crupet. D'avance, nous vous disons merci pour votre présence sur le ballodrome ainsi que pour vos encouragements envers nos trois équipes.

A.M.

Boucherie Charcuterie

DELOBBE

Bœuf - Veau - Porc - Volaille



Rue du Try d' Andoy
DURNAL - YVOIR

Tél. 083/ 69 91 70

On porte à domicile

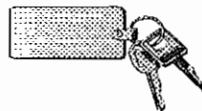
 **CORDONNERIE**
Régine

André MOREAUX

chausurier

Accessoires des meilleures marques
Articles de maroquinerie
TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNE

Ouvert du
LUNDI au VENDREDI
de 8h à 18.30h
FERME LE SAMEDI



clés « minute »

*

rue de Bruxelles, 90

5000 NAMUR

Tél. (081) 22 16 95

□ L'AN 2000 ET LE PROGRES...

Nos ancêtres ont pris la fâcheuse habitude de commencer à compter à partir de 1, et pas à partir de 0 : le premier siècle de notre ère a donc commencé le 1^{er} janvier de l'an 1, et s'est achevé le 31 décembre 100... Par conséquent, l'an 2000 fait partie intégrante du XX^e siècle, et donc du deuxième millénaire, se terminant le 31 décembre 2000 à minuit. La véritable année fatidique de changement de millénaire est donc 2001. Rien ni



personne ne nous empêche évidemment de fêter deux fois l'événement et c'est ce qu'ont bien compris les tours opérateurs, les hôteliers et restaurateurs : bravo, c'est bien vu... Dans le domaine automobile par exemple, les organisateurs du SALON DE BRUXELLES qui draine chaque fois des centaines de milliers de curieux vers notre capitale, n'avaient rien trouvé de mieux que d'annoncer que c'était le dernier salon du siècle : alors, il n'y en aurait pas en 2000 ???..

Cependant, les férus de l'informatique savent très bien que leur ordinateur sera incapable de gérer les données actuelles, puisque le calendrier qu'il utilise ne prévoit plus rien au delà de 1999. Adieu donc tout ce qui commence par le chiffre 2. Adieu les rappels de paiement, les financements, les factures rédigées tardivement : de nombreuses manipulations ne seront plus possibles avec les ordinateurs actuels. Et tout à coup, il me vient une idée : jusqu'au 31/12/99, les sexagénaires de ma génération rêvent certes comme tout le monde de ne plus vieillir, et de voir le compteur remis à zéro, plutôt que de passer l'année suivante dans la catégorie « septantenaire » (sauf pour les français qui perpétuent la soixantaine, en comptant soixante et onze, soixante-douze, etc.) .Notre ordinateur de bord va peut-être lui aussi refuser le passage à l'année suivante, et nous obliger à recommencer à zéro : ce qui fera le bonheur des magasins de langes, tétines et panades. Ce sera donc inévitablement la fin de la crise... ou la fin du monde...

Allez, sans rancune ?

Le râleur.

□ UNE PLAINE DE SPORTS BIEN ENCOMBREE...

Mes petits-enfants avaient reçu des patins à roulettes pour leurs cloches et je ne m'étais pas inquiété outre mesure de leur utilisation. En fait, ce sport à la mode qui fait fureur dans les villes et à la Côte, ne peut concevoir que moyennant un terrain adéquat. inutile d'essayer dans une se ou dans des graviers... A CRUPET, l'endroit idéal est évidemment le ballodrome : mais voilà, lorsque vous êtes prêts à démarrer, le terrain est occupé. En principe, la balle-pelote a la priorité, et les trois équipes qui évoluent chez nous se relayent pendant la saison ballante avec beaucoup de succès, comme chacun sait. Il faut cependant éviter que le stationnement de quelques véhicules-ventouses ne se soit accaparé les emplacements requis.

Bien. Cependant, nous avons remarqué que de nombreuses disciplines sportives s'y étaient succédées, sans heurt, mais que cela risquait fort d'être compromis pour les prochaines semaines. Que l'on en juge...

Jeu de quilles, pétanque, VTT, football, tennis, basket-ball, volley-ball, tir à l'arc, patinage, luge, ski, boomerang, stock-car, et j'en passe... Si l'on veut bien admettre que certains utilisateurs se sont permis d'y faire l'écolage en quatre ou en deux roues, un départ de montgolfière, plusieurs grands feux et autres défilés de fanfares, de marcheurs, etc., on reconnaîtra que cela fait beaucoup de monde sur une si petite place.

Et pourtant, nous risquons de voir d'autres sports s'installer impunément sur ledit territoire. Que diriez-vous d'un bassin de natation qui prolongerait la plaine de jeux, avec possibilité de jet-ski, de plongée, de surf, de kayaks lorsque les compétitions de natation le permettraient ?...

Et pourquoi pas le mur d'escalade, le stand de tir, le base-ball, le saut à l'élastique, le char à voiles, le hockey sur glace, le musching, le rafting, le snowboard, et plus tard le parapente avec départ aux Loges, et le wargame, ce jeu de la guerre intervillages qui fait fureur en Irlande ?

STOP ! n'en jetez plus, la cour est pleine, et le ballodrome aussi. Il n'y a personne, alors, je vais faire mon tour en roller !

A.Q.

□ TOI L'Auvergnat...

Dans le cadre des quatre « Contrats de Village » qu'elle a établis avec les Administrations communales et Comités de suivi locaux, l'asbl « Les plus beaux Villages de Wallonie » a récemment organisé un voyage d'étude en Auvergne, emmenant des délégations des villages de Lompret (Chimay), Sohier (Wellin), Laforêt (Vresse) et Crupet. Le petit village de notre entité était représenté par MM. J. TASIAX, Bourgmestre et C. PÉSESSE, Echevin du Tourisme, Mme C. LA-



Ste Croix en Jarez, une ancienne chartreuse transformée en village.

CROIX-MOREAUX, représentant le comité de suivi local et T. BERNIER, pour L'ACSTA.

Avec ponctualité, c'est sous la pluie et le battement incessant des essuie-glaces dans le petit matin sombre que débute notre périple. Il doit nous mener, pendant trois jours, vers cinq des « Plus beaux Villages de France » situés en Auvergne. Ceux-ci ont, à des degrés divers, bénéficié d'une aide logistique, pratique ou financière des Pouvoirs publics qui leur a permis l'aménagement de leurs infrastructures.

C'est dans cette optique que ce voyage est organisé.

Une escale au Luxembourg nous permet, au petit déjeuner, de rencontrer des assesseurs en partance pour Gérardmer. Quelques mots entre deux bouchées et nos chemins se séparent.

Nous dormons à l'hôtel « Le Campanile » à St Chamond et certains, privés de victuailles, tirent la langue en attendant l'heure du repas, seul moment où ils pourront apaiser leurs gossiers desséchés.

Le lendemain, le premier bourg qu'il nous est permis de visiter, toujours sous les ondées, a pour nom Ste Croix en Jarez (prononcez « Jaret »), bourgade de 329 habitants du Département de la Loire. On le découvre en haut d'un lacet qui serpente dans un paysage superbe, même sous la pluie. Son centre historique, une ancienne chartreuse, est fermé d'une enceinte longue de 110 mètres. C'est à l'hôtel-restaurant « Le Prieuré » où l'on s'abrite au chaud, que nous rejoint M. Jean-Claude VALEIX (prononcez le « x »), Délégué Général de l'Association des plus beaux Villages de France. Le Maire, M. André Teillard nous accueille d'un large sourire, accompagné de son 1^{er} Adjoint (l'équivalent de notre 1^{er} Echevin) et du Prési-

dent de l'Association responsable de la promotion et de la défense du site. Il nous explique que la chartreuse, désertée de ses religieux à la Révolution, fut vendue par l'Etat en 1793. Des propriétaires privés se partagèrent donc 47 lots qui composent encore aujourd'hui les habitations du lieu.

Notre démarche, instructive et « technique », nous permet d'apprécier le parking extérieur et le point d'informations aménagé dans l'ancienne boulangerie du monastère.

Sous des cieux plus cléments, le responsable touristique nous fait visiter le village. Nous admirons

l'ancien chemin de procession des moines, seule artère vers une illusoire liberté. Nous y découvrons l'âpreté de leur vie, austère et silencieuse, qui se marque dans la modestie de leurs chambres fidèlement reconstituées.

Bien que possédant, aux alentours, quelque 13 exploitations agricoles, Ste Croix en Jarez s'est définitivement orienté vers le tourisme culturel au cœur du Parc naturel du Pylat (700 ha) dont il est un des fleurons.

Après un copieux déjeuner (dîner), nous découvrons un ciel presque dégagé qui donne au site une apparence plus lumineuse et nous le fait admirer plus encore.

En fin d'après-midi, dans le département du Puy-de-Dôme, nous découvrons Montpeyroux, vauté sur sa colline. Sa tour médiévale se dresse comme un garde perché. La fonction de cette tour d'une trentaine de mètres, nous explique le guide local, était d'abriter les citoyens en cas de conflit, mais aussi de signaler alentour, et plus précisément à la ville de Montferrant, toute approche menaçante, au moyen de feux d'avertissement. Mais le village est surtout remarquable par sa reconstruction.

Privé d'eau par un assèchement progressif d'une nappe souterraine, le village se vide de ses habitants, entraînant progressivement la décrépitude du bâti.

En 1954, le bourg n'est plus que ruines et désolation quand l'architecte Pérol restaure quelques maisons en respectant leur caractère local. Son action fait boule de neige et, aujourd'hui, Montpeyroux présente une cohérence architecturale exceptionnelle. Même l'église du XIX^e, érigée pour conjurer l'assèchement des eaux, semble provenir d'une apparente ère moyenâgeuse.

Cet exemple d'aménagement, toujours en cours sous la direction volubile et énergique du Maire Marcel Astruc, nous conforte dans la conviction d'une rénovation réussie accessible à nos villages wallons.

M. Astruc nous apprend qu'il a été élu pour avoir combattu le projet insensé du maire sortant qui rêvait de créer un lotissement à l'entrée du bourg. Cette résistance a en tout cas permis à ce remarquable village de sauvegarder sa vocation touristique...

Le verre de l'amitié termine notre visite à Montpeyroux, mais certainement pas la journée du Maire qui semble impatient de poursuivre son inlassable devoir municipal.

Lavaudieu dans la Haute-Loire, que nous visitons le deuxième jour, possède une ancienne abbaye bénédictine habitée jusqu'à la Révolution française. Le cloître de l'édifice religieux est admirablement conservé, tandis que l'église, découronnée de sa flèche à la Révolution et le réfectoire sont parés de peintures murales subtilement restaurées.

Cette commune de quelque 300 habitants a, elle aussi, osé la carte du tourisme en permettant à des jeunes indépendants de créer leur propre activité. C'est ainsi qu'elle a fourni, sous forme de « prêt à bail » des bâtisses, vouées à la destruction, à un artisan verrier et à un restaurateur.

On raconte que Madame le Maire, Marie-Andrée Perrey, qui a succédé à son défunt mari, se montre tellement soucieuse de l'avenir du village, que, dès qu'elle perçoit chez un jeune ménage le désir d'élire domicile dans son fief, elle inscrit d'abord la progéniture à l'école avant de discuter « affaires » avec les parents.

On lui accorde aussi une larme facile qui, aux dires de ses proches collaborateurs, a ouvert bien des portes rémunératrices. Car son village se restaure d'une manière progressive et habilement étudiée, comme en témoigne ce projet de restauration des anciennes artères de l'abbaye, encadré par un architecte de l'Etat à l'esprit ouvert, le bien nommé M. Porte.

Madame Perrey nous prie de finir les excellents plats de pain et charcuteries qu'elle a peut-être préparés elle-même. Mais un pressentiment stomacal nous envahit, il faut y laisser place pour la suite...

Car, en Haute-Loire, Blesle nous accueille au repas de midi. C'est là que certains se rési-

gnent, bon gré, mal gré, à ingérer le « Tripoux », spécialité auvergnate dont le seul nom esquisse la consistance du mets...

Puis, le cœur léger à défaut de l'estomac, nous visitons un village qui a plutôt l'allure d'une cité médiévale, avec ses maisons à colombages et encorbellements accolés dans un dédale de rues étroites.

A Blesle aussi, la rénovation suit son cours. Les travaux, nombreux encore, laissent augurer d'une étape décisive dans l'aménagement de cette bourgade qui, faute de ces investissements, aurait peut-être perdu son label et compromis son avenir économique. Mais, en y regardant bien, ce village va probablement devenir un des pôles touristiques de cette région avantageusement desservie par plusieurs voies rapides, invisibles du cœur de la cité.

Et puis, ces chantiers encombrants, nous les avons oubliés quand, à la façade de la mairie, nous avons aperçu notre bannière wallonne voisiner les drapeaux français et européen et quand Monsieur le Maire Christian Malbec nous invita, de son accent chantant, à déguster les charcuteries préparées dans sa propre boutique...

Cela nous consolait du « Tripoux »...

Et puis, le dernier jour, quand nous arrivons à Charroux, dans l'Allier, nous devinons la fin de notre voyage. Monsieur Jean-Claude Robert, le Maire local, nous accueille, entouré de ses adjoints, dans une mairie totalement rénovée. Il nous parle, en ancien entrepreneur, des travaux de restauration de son village. M. Robert nous livre aussi les efforts de la municipalité pour attirer l'artisanat à Charroux, sous la forme, comme à Lavaudieu et sans doute ailleurs dans la région, de ces « prêts à bail » qui favorisent l'intégration dans un habitat traditionnel à préserver.

C'est ainsi que la commune a pu séduire un artisan moutardier (la moutarde est un produit traditionnel local), une entreprise de vente par correspondance de produits diététiques et un fabricant de savon artisanal qui ont investi dans le village.

Les rues caillouteuses au caniveau central moyenâgeux, les bâtiments de pierre blanche et le vieux puits nous mènent à notre dernier repas auvergnat dans un des excellents restaurants de Charroux, un secteur décidément florissant dans le village et dans la région... Nous en aurons fait l'expérience « profitable » tout au long de notre séjour...

Nous rentrons l'esprit empli de pierres adroitement taillées, de méandres de tuyaux d'égouttage, de primes diversement allouées et des tuiles romanes qui rouillent le paysage. Mais nous gardons aussi l'image d'une région superbe à l'accueil incomparable. Non, contrairement à la légende, l'Auvergnat **n'est pas avare...**, en tout cas pas de son hospitalité.

T.B.

N.B. On peut se procurer la carte des « Plus beaux Villages de France » au siège de l'asbl « Les plus beaux Villages de Wallonie », Rue Pieds d'Alouettes, 18/2 à 5100 NANINNE (Zone artisanale) - Tél. 081/ 40 80 10.



IN MEMORIAM

Nous avons appris avec consternation le décès brutal de Madame **Claudine MOUCHEUX**.

Née à Mazy, le 22 avril 1949, elle nous a quittés le 9 mars dernier.

Discrète, elle vivait à Crupet depuis plusieurs années, dans une villa de la CIBE route de Maillen, méconnue de la plupart de nos concitoyens.

Pourtant, quand nous longeons cette bâtisse, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir pour elle une pensée attristée, mêlée d'incompréhension.

Charles LAMBERT était né à CRUPET le 6 juin 1919, il y est resté de nombreuses années, à Houyemont d'abord, à Jassogne ensuite, avec sa nombreuse famille.

Il monta ensuite à ASSESSE, au lieu dit « Milieu du Monde » pour s'établir au 65, Chaussée de Marche, où il exploita, avec son épouse Alberte BOUCHAT, une cordonnerie que de nombreux Crupétois avaient pris l'habitude de fréquenter.

Sa bonne humeur et sa serviabilité étaient devenues légendaires, et les anecdotes relatives à son village d'origine lui étaient restées très précieuses...

POUR NOS AMIS COLLECTIONNEURS...

Plusieurs exemplaires
de notre revue sont
encore disponibles
chez les
« Crup'Echotiers ».

Ils peuvent être
réclamés chez le
Rédacteur en chef.

Prix : 50F. + frais
d'envoi éventuels.

Pompes Funèbres et Funérarium

H E N N U Y

agréé par l'Assurance Liégeoise

Ensevelissement & Incinération

Toutes formalités

Monuments funéraires

Fleurs en soie



Tél. (083) 21 50 50 - 21 24 47 - 21 41 73 - 21 34 88

En cas d'absence, numéro d'urgence sur répondeur . (083) 21 24 47

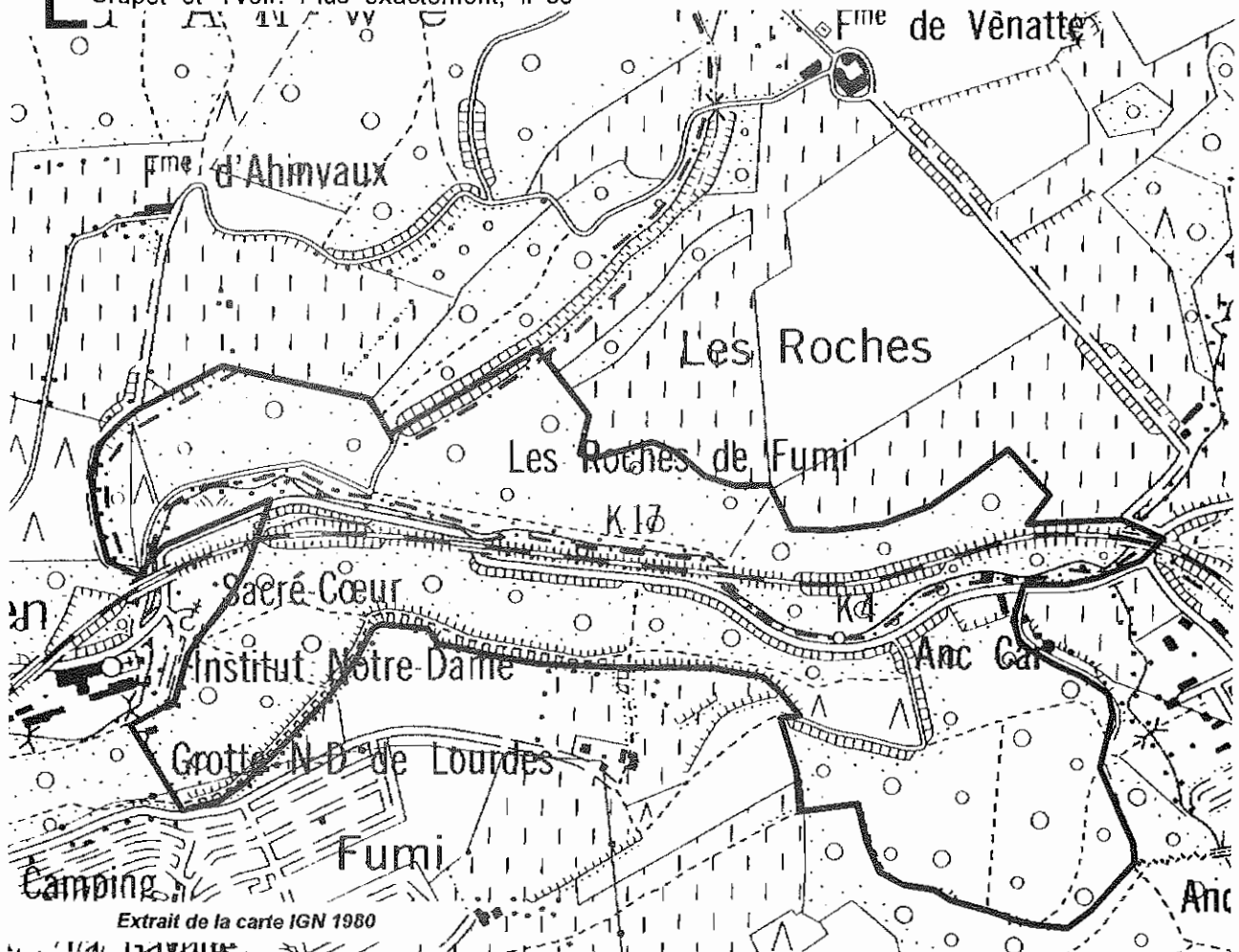
□ LE BOIS DES ROCHES, SITE CLASSE, TRES PEU CONNU MAIS, Ô COMBIEN INTERESSANT !

F. Bernier pp. 24, ou Crup'Echos spécial n° 40 pp. 96.

Par contre ce que beaucoup ignorent, c'est que le bois des roches est un site qui a été classé par la commission royale des monuments et des sites en février 1983.

Nous vous présentons un extrait du dossier de classement, un extrait de l'arrêté de classement, la botanique des espèces qui ont contribué au classement. Ensuite, nous expliquons d'une part comment il est possible de connaître l'existence d'espèces et de biotopes rares et d'autre part pourquoi il faut gérer cette information. Pour poursuivre, nous analysons, dans des cartes, l'évolution de la zone du Bois des Roches de 1853 à aujourd'hui. Enfin, nous nous posons quelques questions.

Le site du bois des roches se situe entre Crupet et Yvoir. Plus exactement, il se



Extrait de la carte IGN 1980

trouve entre le hameau de Bauche et l'institut Notre-Dame du Sacré-Coeur, en allant vers Yvoir.

Ce que certains connaissent du bois des roches c'est la légende "de Nestor de la Fontaine" ou "La fontaine intermittente de Crupet". Voir le livre sur les traces de Joseph Collot, ou voir le Crup'Echos n°17 article de

Extrait du dossier de demande de classement du 21 juin 1979

« ... Nous avons l'honneur de vous proposer d'entamer la procédure de classement prévue par la loi du 7 août 1931, modifiée par le décret du 28 juin 1976, sur la conservation des monuments et des sites, en vue de la protection du bien sous rubrique.

La vallée du Bocq, comme celle de la Moli-gnée, est incontestablement une des plus jolies de la Meuse namuroise. Son intérêt lui vient tout à la fois de la complexité des assises géologiques qui s'y juxtaposent, de sa géomorphologie commandée par le creusement de la vallée mosane et celui de ses deux affluents, de la variété et de la richesse de sa flore et de sa faune, d'une répartition judicieuse de ses étendues agricoles et forestières, de la localisation rationnelle et de la qualité architecturale des ses anciens villages qui ont heureusement encore conservé leur visage caractéristique du terroir.

L'ensemble des paysages y est d'une émouvante beauté. L'environnement naturel jusqu'ici encore à peu près intégralement préservé avec toutes ses richesses floristiques et faunistiques reste, pour les géologues et les biologistes de toutes les disciplines, un des plus beaux bijoux de notre pays. En outre le Bocq, la Moli-gnée et leurs affluents sont de tous les cours d'eau belges ceux dont la valeur piscicole est la plus élevée et jusqu'ici pratiquement inaltérée.

Ce site comprend 2 versants :

-Rive droite du Bocq - versant nord : Les Roches, sur calcaires frasniens, variante nitrophile et variante thermophile.

-Rive gauche du Bocq - versant sud : Boise-ments sur calcaire frasniens avec flore particulière d'éboulis limono-calcaires.

Ces 2 versants sont colonisés par des plantes très différentes. Au nord, nous avons une frênaie-érablière avec des plantes propres à la fraîcheur du microclimat et la profondeur des éboulis calcaires. Au sud, au contraire, nous avons une chênaie-charmaie à primevère avec d'autres plantes, dont certaines extrêmement rares en Belgique, citons :

-*Sedum rubens*,

-*Arabis hirsuta* (subsp. *Sagittata*)

-*Cynoglossum germanicum* : plante que l'on ne retrouve qu'ici en Belgique, disparue ailleurs.

Le fait de trouver des milieux si différents et si proches l'un de l'autre est extrêmement rare. Il est bien évident d'autre part que ces milieux sont fragiles : pour peu que l'on bouleverse ici tant soit peu la nature nous assisterons tôt ou tard à de profondes altérations de ceux-ci, aussi bien au point de vue floristique qu'au point de vue hydrologique. Ce serait une perte irréparable et irréversible.

Nous avons sur la rive droite du bocq, en aval des Roches, une des curiosités naturelles les plus extraordinaires de Belgique : la fontaine intermittente dite de Crupet. Trop-plein de réservoirs souterrains collectant l'eau disparue dans des massifs calcaires voisins, cette fontaine peut jaillir de façon intermittente après amorçage de siphons.

Il est aisé de comprendre, comme nous l'écrivons ci avant, que toute altération à la

surface du sol, même à une distance assez grande de cette fontaine intermittente, risque à coup sûr de supprimer ce phénomène.

Ce site est un des seuls endroits où le public puisse se promener en bordure de la rivière. Le parcours à pied le long de la voie de chemin de fer désaffectée est très joli ... (pour la commission de classement A. Lanotte.)»

Il y a une confusion possible dans la description des sites du dossier de demande de classement. En effet, sur la rive droite le versant nord est un versant sud, sur la rive gauche le versant sud est un versant nord. Toutefois, cette confusion n'altère en rien la qualité du document, mais peu apporter une confusion de localisation pour la personne non avertie.

Extrait de l'arrêté de classement , donné à Bruxelles le 23/02/1983

« ...Est classé comme site, en raison de sa valeur esthétique et scientifique le bois des Roches à Bauche et Crupet. Le site est connu au cadastre des communes d'Assesse et d'Yvoir... Afin de sauvegarder l'intérêt régional, il est interdit aux propriétaires, sauf autorisation préalable...

1 - d'effectuer tous travaux de nature à modifier l'aspect du terrain ou de la végétation ;

2 - de modifier en aucune façon l'écoulement des eaux dans le site et de déverser dans les cours d'eau ou dans le sous-sol aucune substance de nature à altérer la pureté des eaux, et par là, influencer la composition de la faune et de la flore ;

3 - de prendre ou de détruire les œufs ou les nids ;

4 - d'abattre, de détruire, de déraciner ou d'endommager les arbres et les plantes ; l'entretien normal des plantations et l'exploitation forestière restent toutefois autorisés ;

5 - de dresser des tentes, et d'ériger toute installation quelconque (fixe, mobile ou démontable, provisoire ou définitive), servant d'abri, de logement ou à des fins commerciales ;

6 - d'abandonner ou de jeter des papiers, récipients vides, déchets ou détritiques quelconques ;

7 - de mettre en stationnement ou de parquer tout véhicule même sur les voies carrossables, sauf dans les endroits réservés à cette fin ;

8 - de planter des poteaux ou des pylônes destinés au transport de l'énergie électrique ou à tout autre usage ;

9 - d'établir tout affichage publicitaire ;

10 - d'ériger des constructions nouvelles ou de modifier celles qui existent.... »

Un peu de botanique

Le site du bois des Roches a été classé, entre autre, car il héberge 3 espèces de plantes rares. Tout comme la fontaine intermittente qui à déjà été décrite dans les colonnes du Crup'Echos

n°17 ou du Crup'Echos spécial n° 40, nous pensons que ces plantes méritent d'être un peu mieux connues.

argiles de décarbonatation. Station à bilan hydrique favorable : espèce hygrosциaphile. Caractère indicateur : neutro-nitrophile hygrosциaphile. Espèce très rare dans toute l'Europe. Espèce à protéger. Plante mellifère.

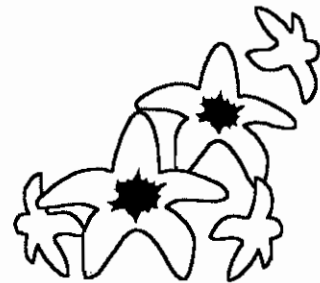


Cynoglossum germanicum

ou cynoglosse d'Allemagne ou cynoglosse des montagnes ou langue de chien.

Famille des Boraginacées.

Plante bisannuelle ou vivace de 30 à 90cm, floraison de mai à juillet, pollinisée par les insectes, dispersée par les fourmis. Les fleurs sont rougeâtres ou violacées, petites (larges 5mm), disposées en longues grappes grêles. Espèce de demi-ombre. Sols riches en bases surtout sur roches calcaires, ph basique à légèrement acide. Matériaux : cailloutis, éboulis,



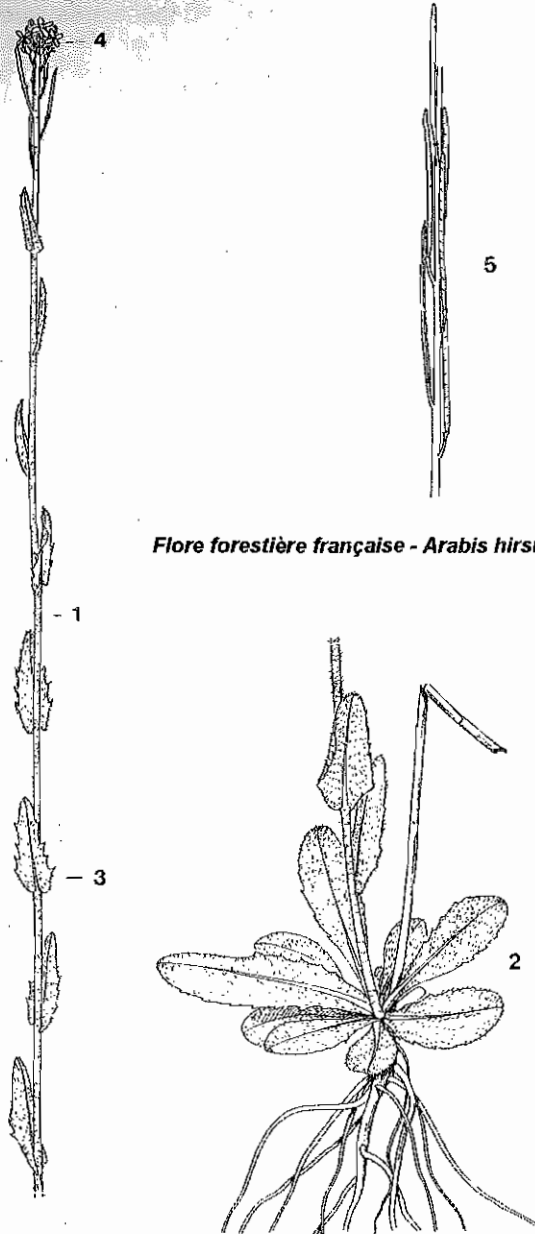
Arabis hirsuta

arabette hérissée. Famille des brassicacées (crucifères). Plante bisannuelle ou vivace de 10-60cm. Floraison de juin à août. Plante velue hérissée, tige droite, feuille basilaire en rosette, petites fleurs blanches. La sous-espèce sagittata serait inféodée aux pelouses. Espèces héliophile. Sol riche en base, ph basique à neutre. Caractère indicateur calcicole mesoxérophile.

Sedum rubens

ou Orpin rougeâtre. Famille des crassulacées. Le sedum rubens est une plante également très rare. Nous n'avons pas trouvé de croquis de ce dernier et la littérature est très pauvre à son égard. Plante de 5 à 15 cm. Floraison mai-juin. Espèce thermophile.

Flore forestière française - Cynoglossum germanicum



Flore forestière française - *Arabis hirsuta*

Comment, connaître l'existence d'espèces rares ou de biotopes rares ?

Les espèces rares, les biotopes particuliers, parfois menacés, font partie intégrante du **patrimoine naturel** commun à tous, et nous nous devons d'en assurer la pérennité. Généralement les espèces rares se trouvent en forêt. Tout forestier a le devoir de s'enquérir de l'existence éventuelle, dans les forêts qu'il gère, d'espèces rares légalement protégées ou non. Ces informations peuvent lui être communiquées par les botanistes et les scientifiques de la région qui ont, eux aussi, le devoir de signaler aux gestionnaires forestiers les localités des espèces rares qu'ils

connaissent et qui sont susceptibles d'être endommagées du fait de certaines opérations sylvicoles (reboisement, constructions de routes...)

Les spécialistes et/ou les groupements locaux devraient sensibiliser et vulgariser à la connaissance et à la reconnaissance des espèces et sites remarquables. L'effort demandé sera doublement payant : d'une part on ne peut protéger que ce que l'on connaît (la destruction de certaines localités de plantes rares est le plus souvent involontaire, liée à la méconnaissance de leur existence ou de leur intérêt) ; d'autre part, du fait de leur présence permanente en forêt, les forestiers pourront découvrir de nouvelles populations de ces espèces, jusqu'alors inconnues.

Gérer l'information !

Si le site fait partie d'un ensemble remarquable, on peut envisager la création d'un classement. Mais, très généralement, le site est plus ou moins isolé. La préservation passe alors par la prise en compte de l'intérêt biologique au niveau de la gestion quotidienne.

Dans les deux cas, pour que l'information ne soit pas perdue lors de changement de gestionnaire ou de propriétaire ou de locataire, il est nécessaire que la présence de chaque espèce rare soit inscrite dans des plans. Néanmoins, pour que cette prise en compte soit vraiment effective, il est souhaitable que soient définis avec les scientifiques et les associations locales le degré de protection et les règles de gestion permettant d'en assurer la conservation. Dans cette perspective Crup'Echos (association locale) veut contribuer à la collecte, la gestion des informations des espèces et biotopes rares de la région. (Si vous vous sentez l'âme d'un naturaliste et voulez apporter votre contribution à ce projet, contactez nous.)

La protection d'une population passe par la sauvegarde des conditions de son environnement, donc de sa station. Il est nécessaire pour chaque espèce rare de cerner ses exigences vis-à-vis de la lumière, des propriétés du sol et de la concurrence face aux autres espèces. Il faut souligner que la conservation passe exceptionnellement par la mise en réserve intégrale.

En conclusion de cette partie, retenons que les espèces rares sont souvent localisées :

- soit dans des milieux forestiers où la gestion se heurte à des conditions écologiques défavorables (sécheresse ou hydromorphie excessives), et où il est donc possible d'intégrer aisément la fonction de protection sans conséquences économiques « néfastes »,
- soit dans des écosystèmes qui possèdent un fonctionnement correct, mais où le seul maintien des essences indigènes et quelques précautions légères dans la conduite des peuplements permettent de concilier les objectifs éco-

nomiques et de conservation de la diversité floristique, génétique et écologique.

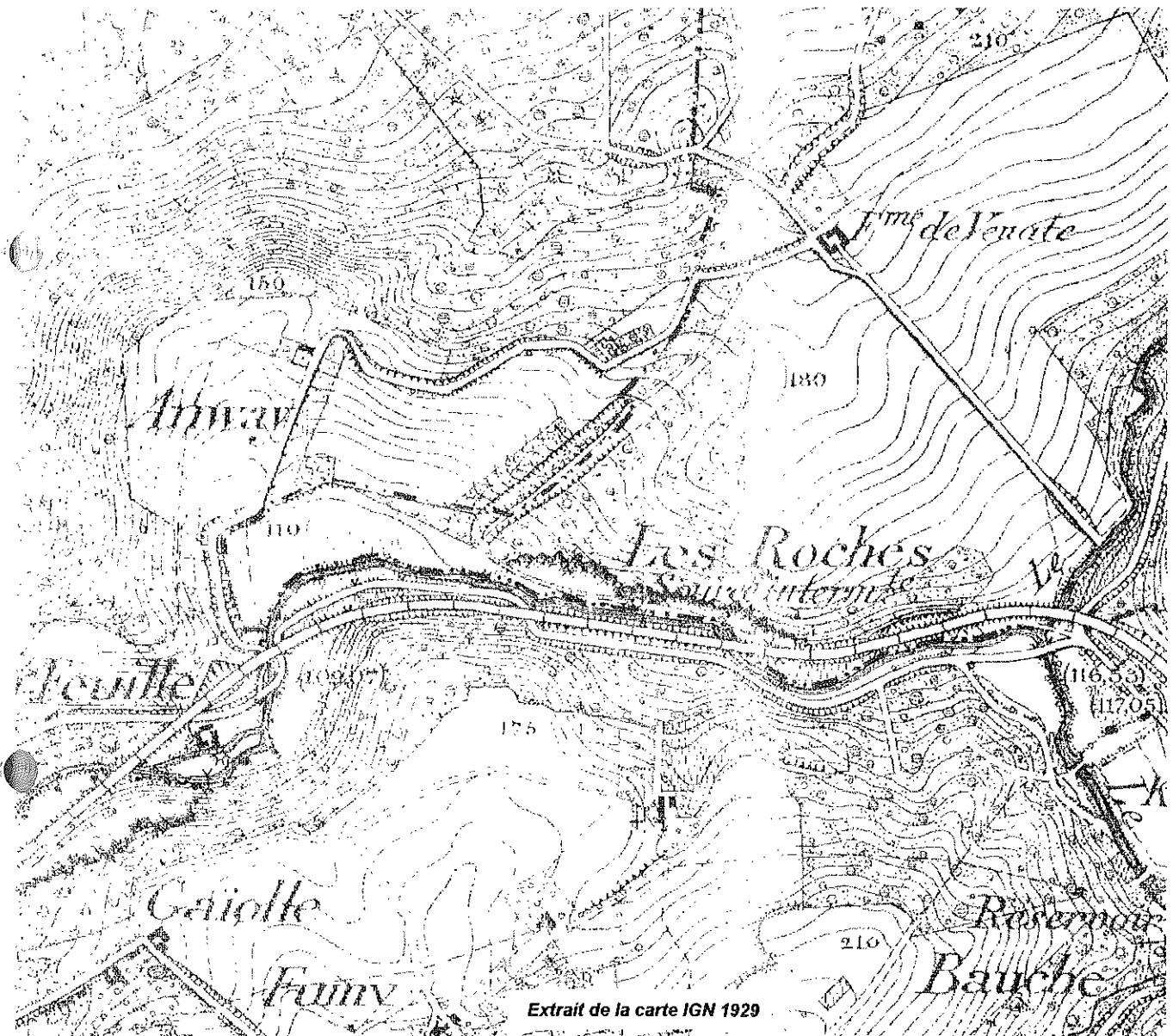
Evolution de la zone du bois des roches de 1853 à nos jours

Autour du périmètre du bois des Roches, de nombreuses évolutions peuvent être observées au travers des cartes I.G.N-1980, I.G.N-1929, Vandermaelen 1853.

Au niveau des voies de communications : En 1853, la liaison entre Crupet et la Ferme de Venalte s'effectuait par la rive droite du Cru-

pet. La liaison entre la ferme de Venalte et Mont existe toujours depuis 1853, mais a perdu beaucoup d'importance. Le chemin de fer est repris sur carte à partir de 1929. Sur la carte Vandermaelen 1853, il y a une ébauche de tracé avec bifurquement vers Crupet, en foncé sur la carte, qui ne correspond à rien en 1929.

Au niveau de la surface boisée : L'élément majeur est le défrichement très important entre 1853 et 1929 au nord-ouest du bois des Roches. Ce défrichement a créé toute la campagne d'Anway et la ferme d'Anway. Ce défrichement a occasionné la création d'une nouvelle voie de



Extrait de la carte IGN 1929

pet. En 1929, cette liaison avait disparu. En 1853, la ferme de Venalte communiquait avec Yvoir par un chemin qui passait à l'Ouest du bois des Roches. Ce chemin en 1929 est remplacé sur la carte par un ravin, qui existe toujours actuellement. La liaison rive droite du Bocq entre Crupet et Bauche n'a pas changé depuis 1853. Par contre la liaison entre Yvoir et Bauche qui pouvait s'effectuer par la rive gauche en passant par le moulin de Bauche à disparu entre 1929 et 1980.

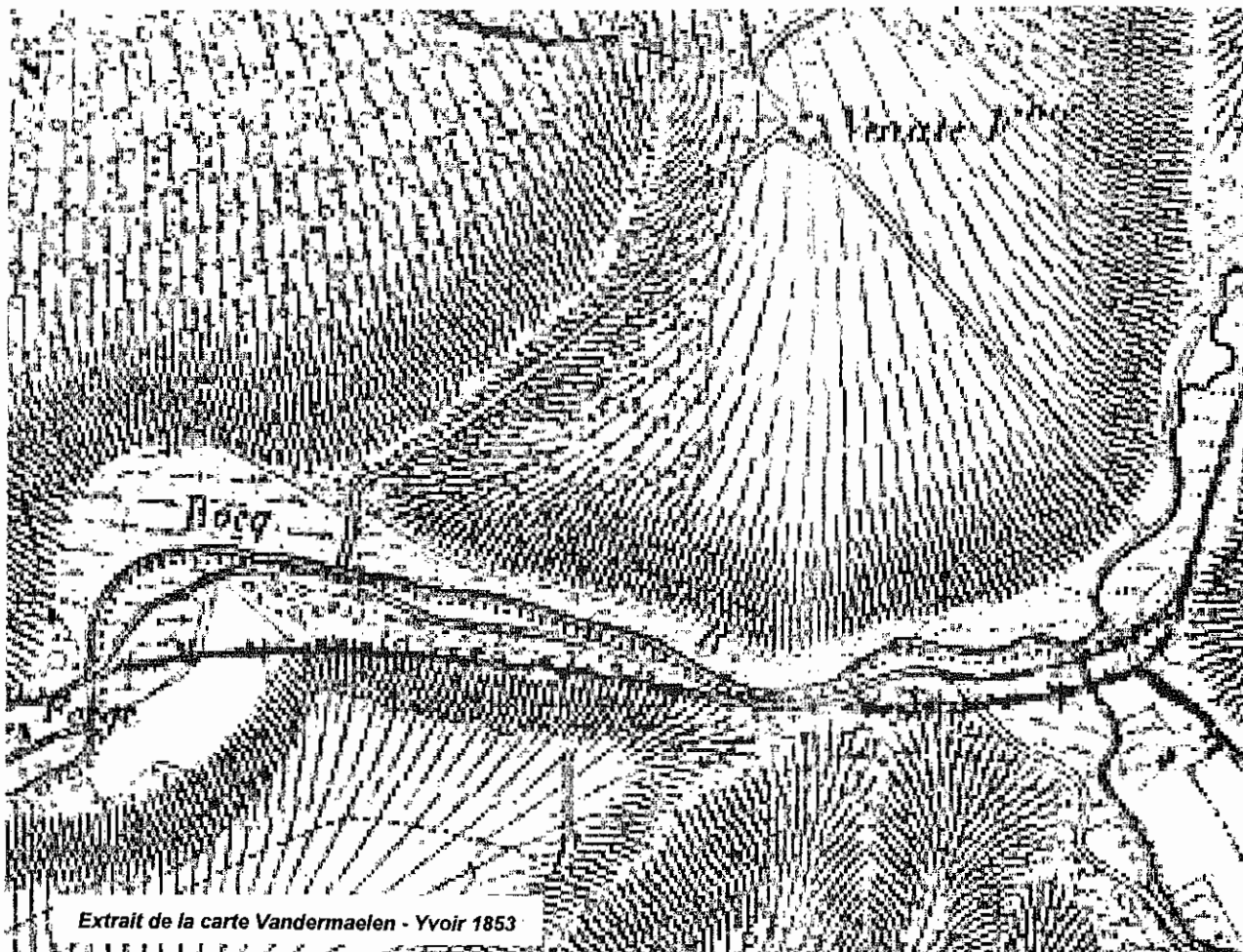
communication entre l'institut du sacré cœur - la ferme d'Anway - et la ferme de Vénalte. La campagne de Vénalte a été défrichée, dans une moindre mesure vers l'est et vers le nord entre 1853 et 1929. Le défrichement nord en 1980 avait quasiment été reboisé. Avant 1929, on constate que les vallées du Bocq et du Crupet offraient un paysage plus ouvert. En effet, de nombreuses plantations ont été réalisées dans le fond des vallées après 1929.

Au niveau des habitations : Entre 1853 et 1929, la ferme d'Anway ou d'Ahinvaux a été construite à la suite du défrichement très important. L'institut du Sacré-Cœur s'est édifié à l'emplacement d'une ancienne forge. La forge est encore signalée en 1853. Entre 1929 et 1980, au sud du bois des Roches, s'est développé le grand camping de la Gayolle.

Interrogations

La valeur piscicole du Bocq et du Crupet était considérée d'une part comme pratiquement inaltérée et d'autre part comme une des plus grandes du royaume. Est-ce encore vrai aujourd'hui ?

Il est spécifié par les scientifiques que



Toponymie

Le nom du bois des Roches apparaît sur carte en 1929. La source intermittente est nommée et matérialisée sur la carte de 1929.

De nombreuses contradictions toponymiques apparaissent entre la carte de 1929 et celle de 1980.

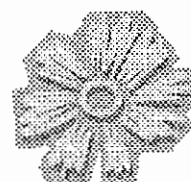
Vénate (1929) - Vénatte (1980) - Vénalte (1990), Anway (1929)- Ahinvaux (1980), Fumy (1929)- Fumi (1980). La rive gauche du Bocq (Fumy) donne son nom sur la rive droite aux roches (Les roches de Fumi) en 1980.

Il est évident que la cartographie moderne néglige la problématique des lieux-dits. Pour assurer la pérennité de nos lieux-dits et autres dénominations, il serait opportun d'établir un groupe de travail local sur ce thème.

l'ensemble du site contient des milieux fragiles. Des altérations ont été provoquée dans ces milieux fragiles (arrêt de la fontaine, exploitation forestière destructrice, ...). Est-ce une perte irréversible ou transitoire ?

Comment et pourquoi un site classé patrimoine naturel exceptionnel subit-il des dégradations ?

Les développements : agricole, carrier, routier, cynégétique vont-ils continuer inexorablement leur pression dans cette région naturelle exceptionnelle ?



Nous avons déjà des preuves que d'autres espèces rares sont localisées dans ce site mais aussi dans d'autres endroits de la vallée du Crupet ! Nous avons, également, le pressentiment que bien d'autres espèces rares (bryophyte, ptéridophyte, plante supérieure,...) trouvent refuge dans le patrimoine naturel de Crupet. Ne devrait-il pas y avoir un élargissement du site classé vers d'autre versant de la vallée du Crupet ?

Ne devrait-on pas sensibiliser les gestionnaires, propriétaires, locataires, chasseurs, exploitants, promeneurs, habitants à la problématique des biotopes et espèces rares ?

Les falaises du versant sud du Bois des Roches sont très dangereuses. Le danger provient d'une part de la nature friable et fissurée du calcaire qui compose la roche et d'autre part du phénomène de cryoclastie. C'est pourquoi, il vaut mieux éviter ce site et le laisser à « Nestor de la Fontaine » !

Autant de questions, qui nous engagent face au patrimoine naturel commun exceptionnel de notre région.

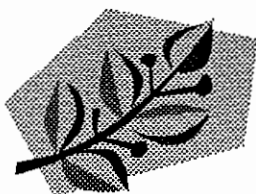
P. André.

Nous adressons nos remerciements pour les informations ou les documents mis à notre disposition à :

Madame Devillers de la direction générale de l'aménagement du territoire division des monuments, sites et fouilles.

Madame Cortenbos patrimoine direction de Namur.

Monsieur Patrick Collignon, carte 1929 Yvoir.



**Ets
F. DELVAUX
& C° s.a.**

**BOIS
PANNEAUX
PARQUETS
& ISOLATION** | **PORTES
LAMBRIS**

AVENUE SCHLOGEL, 39-41
5590 CINEY

Tél. (083) 21 25 27 - 21 18 48
Fax. (083) 21 12 43



**DELTA ELECTRONIC
SERVICE CENTER**

**CENTRE DE RÉPARATIONS
AGRÉÉ**

Rue Fontaine St Pierre, 1F
Zone artisanale - ASSESSE

Tél. (083) 65 68 72

Fax. (083) 65 68 74

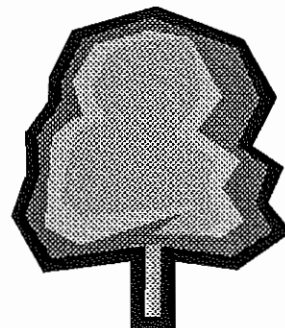
CLARION
GRUNDIG
ONKYO
PANASONIC
PIONEER
SONY
TECHNICS

taverne - restaurant

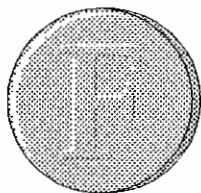
« *Le Clos du Tilleul* »

Cuisine française - Carte - Menu
Petite Restauration

Ouvert tous les jours en saison - Hors saison : fermé le mardi
Tél. (083) 69 01 21 - Rue Haute 14 - 5332 CRUPET



QUELQUES IDEES DE TAXES COMMUNALES FUTURES...



La tonte des pelouses sera obligatoire : tout centimètre au delà des 8cm admis sera taxé 10f. Les jardins comportant des plantations de poireaux, choux et salades seront taxés 15f l'are. Les plantations de pomme de terre seront gratuites sauf si la destination est déclarée en « frites » ou en « purée. La présence de déblais à proximité des habitations fera l'objet d'une amende à partir du 3^{ème} jour de stockage, et à raison de 100f le mètre cube (gratuit pour la terre glaise). Les échafaudages seront taxés à partir du 3^{ème} jour de non utilisation, et ce à raison de 100f le mètre courant. Les nains de jardin seront taxés 100f pièce.

Brûler des plastiques, pneus et autres polluants sera sévèrement taxé. La taxe sera fonction de la teneur en dioxine (substance hautement toxique) ; 1000f par microgramme. Les rideaux seront taxés au mètre carré, lorsque l'éclairage intérieur du local a été rendu obligatoire de par leur présence. Les réserves de stères de bois, y compris les fagots, seront taxés à 250 f/stère, sauf pour les 30 jours qui précèdent le grand feu.

Tous les animaux de basse-cour et d'appartement, y compris les canaris et les poissons rouges, seront recensés et pesés : leur poids servira à une taxation à fixer. Leurs excréments seront pénalisés, récoltés et stockés par les services communaux sur le trottoir jouxtant la propriété du contrevenant.

Pour les chiens, en plus de la taxe mentionnée ci-dessus, on procédera, à la charge du propriétaire, à une mesure quantitative de l'aboiement en décibel. Cette mesure servira à une taxation à fixer.

Tous les éléments intempestifs seront verbalisés. Toutefois les personnes grippées, pouvant exhiber une ordonnance seront exemptée sauf s'il y a récidive dans le mois.

Les couturières, lavandières et repasseuses utiliseront des compteurs mis à leur disposition par les services communaux ; taxation au mètre courant de couture ou de repassage, et au kilo pour le lavage du linge. L'eau utilisée pour le lavage des voitures, des trottoirs, devra passer un compteur spécial, vendu 1000f et portant l'indication spécial, autorisant son utilisation à des fins non-ménagères.

Conclusion :

Mieux vaut une toute petite bodega habitée par un célibataire un peu gaga qu'une grande et belle villa entourée d'un tas de tralalas.

A.Q & P.A.

REPAR - CUIR



rue St Joseph, 9
5332 CRUPET

Tél. (083) 69 96 82

**CUIR - DAIM - SKAI
MOUTON RETOURNE**

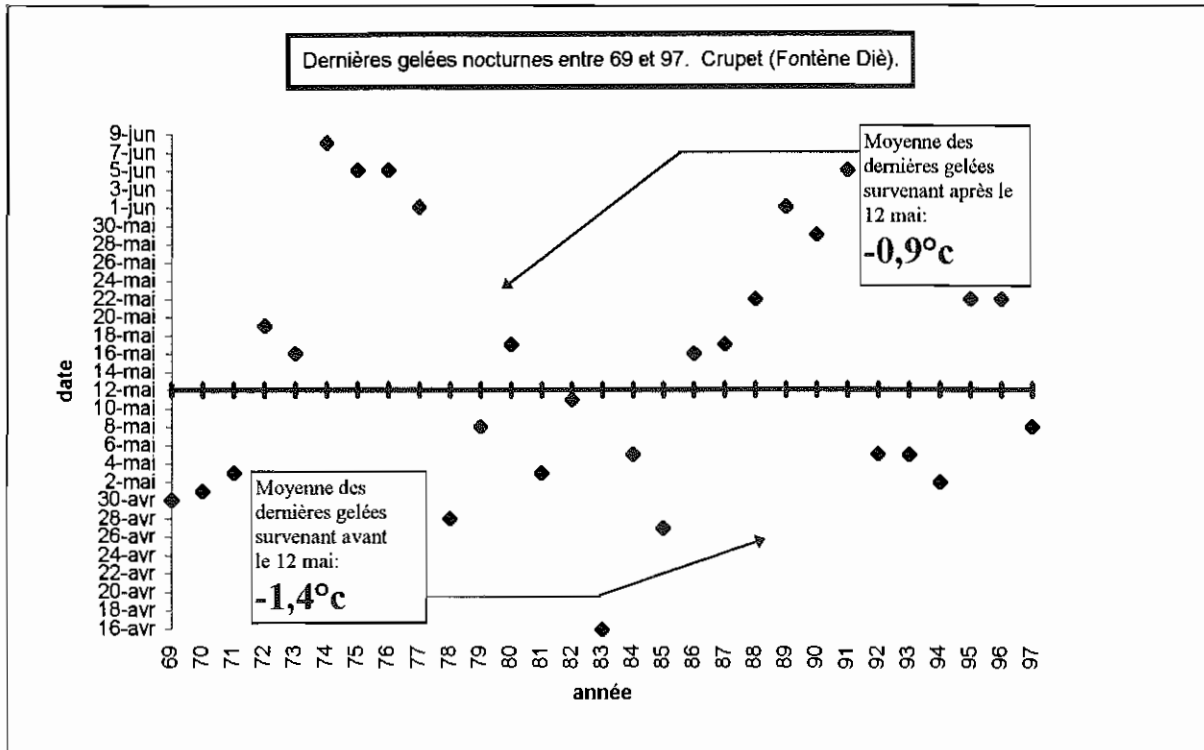
TECHNIQUE SPECIALE DE VULCANISATION

□ PANCRACE, SERVAIS, BONIFACE ET C°.

Lorsque paraîtront ces lignes, nous saurons si le climat de ces derniers jours aura épargné la future récolte fruitière. C'est en effet entre le 15 avril et le 15 mai environ que fleurissent chez nous la plupart des arbres fruitiers. Pendant cette période, la température descend parfois encore en dessous du 0°C, surtout la nuit¹.

L'an passé, les gelées des 21 et 22 avril avaient causé de gros dégâts sur tout le pays.

A Crupet, suivant les relevés sous abris effectués à la CIBE pour le compte de l'IRM, la date moyenne des dernières gelées nocturnes printanières est le 12 mai. Le tableau ci-joint indique la date de la dernière gelée de chaque année. Parfois, de faibles gelées sont constatées jusqu'au début juin. Attention aux jeunes haricots !



C'est toutefois au mois d'avril que le froid se révèle redoutable. Le gel détruit les fleurs et jeunes fruits en formation². Une demi heure à -2,5°C est fatal aux fleurs ouvertes du pommier. Les jeunes pousses de vigne sont grillées vers -1°C.

idem pendant 13 jours, du 16 au 25 avril, jusque -6,6°C.

Assez régulièrement, on enregistre durant la dernière décennie d'avril l'une ou l'autre nuit à -3 ou -4°C.

A Crupet, il arrive que le gel nocturne s'installe pendant une certaine période. En 1981, il gela durant les nuits pratiquement du 17 au 25 avril avec une pointe jusqu'à -5,2°C. En 1991,

Heureusement, on peut être sûr (jusqu'à nouvel ordre) de ne jamais affronter le gel durant les mois de juillet et d'août. On notera toutefois le 0,8°C de la nuit du 1er juillet 1984. Plutôt frisquet!

Patrick Colignon.

¹ On distingue deux types de gelées. a) Les gelées dues au refroidissement par rayonnement. Par temps calme et clair, le sol perd plus vite sa chaleur et les couches basses de l'air se refroidissent. Le gel se situe alors au plus près du sol. On parlera de gelée blanche quand l'atmosphère est humide ou de gelée noire quand elle est plus sèche. b) Les gelées dues à un refroidissement par advection. Le froid vient alors par l'arrivée sur le pays de masses d'air polaire ou continental. Elles peuvent être très fortes et sont les plus dangereuses car les moyens de protection des plantes sont souvent inopérants.

² Crupet a-t-il été jadis un pays de fruits? Il reste dans le village quelques morceaux de prairies plantées de pommiers ou de pruniers. A première vue, les pommiers qui restent semblent être des variétés à floraison tardive (voir la prairie en face des Ramiers). Ce choix était-il une manière de se prémunir de manière naturelle contre la fréquence trop grande des gelées de printemps?

□ SUITE A « CRUPET, VILLAGE DU CONDROZ? »

L'article de « Crupet, village du Condroz » de Thierry Bernier dans Crup'échos n°44, tentait de cerner les similitudes et différences de Crupet par rapport à la référence générale du village condruzien type. En prolongement, voici une comparaison plus particulière issue de l'étude de quelques données climatiques disponibles.

L'ouvrage de R. Maréchal, Contribution à l'étude des terrains superficiels de la région condruzienne (disponible à la bibliothèque d'Assesse) de même que des données IRM et personnelles ont permis cette comparaison.

	Région mosane (a)	Crupet	Haut Condroz(a)
• Début d'une température supérieure à 10°C	25 avril	25 avril (1)	5 mai
• Fin d'une température supérieure à 10°C	10-15 octobre	20 octobre (1)	5 octobre
• Nombre de jours avec température supérieure à 10°C	170	178 (1)	160
• Date moyenne de la dernière gelée	25 avril	12 mai (2)	10 mai
• Date moyenne de la première gelée	25 octobre	1 octobre (2)	15 octobre

(a) Selon R. Maréchal dans: Contribution à l'étude des terrains superficiels de la région condruzienne. 1958.

(1) Selon données personnelles (rue Haute, 34).


(2) Selon données IRM (Fontène Dié).

Maréchal distingue deux régions du Condroz d'après les stations météorologiques existantes: la **région mosane**, dont les stations se situent dans la vallée de la Meuse, et le **Haut Condroz**. Dans le tableau ci-joint, des relevés crupetois (colonne du milieu) côtoient ceux du livre.

Logiquement, les variations déjà soulignées dans l'article de Thierry par rapport à l'existence de microclimats apparaissent bien ici. Les relevés de Fontène Dié se rapprochent plutôt du climat du Haut Condroz. Il s'agit d'un endroit plutôt venté et froid. Les automobilistes connaissent (?) les risques de verglas et de givre fréquents dans les virages au niveau de la captation de la CIBE.

Par contre, les données personnelles (34 rue Haute), relevées en pente, exposée sud-ouest, rappellent très fort la région mosane. Cette comparaison a ses limites, car il est évident que même à Crupet, on est loin de la douceur mosane. A vue de nez, le cycle végétatif des plantes et arbres perd toujours chez nous une bonne semaine - voire plus - par rapport à la vallée mosane.

P.C.



Jardisart

25, Chaussée N4, 5330 SART-BERNARD
Tél. 081 / 40 01 84 - Fax. 081 / 40 23 10

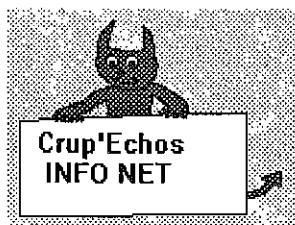
Architecte paysagiste
création de jardins - pépinière
Devis gratuit sans engagement

Le Terminus



Café - Snack Bar

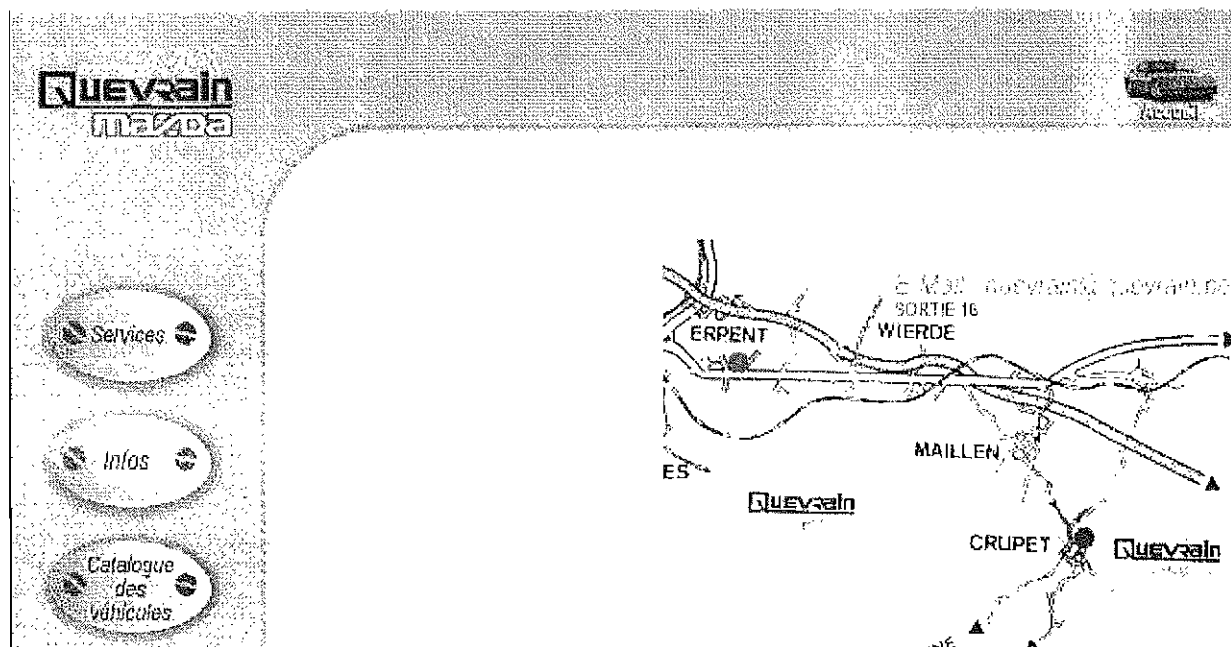
ANCIENNE GARE de
BAUCHE - YVOIR
Tél. (082) 61 19 56



❑ COMMUNIQUEZ-NOUS VOS INFORMATIONS INTERNET DE CRUPET ET ALENTOURS

Garage Quevrain Crupet et Erpent - <http://www.quevrain.be>

Le garage Quevrain a créé un site Web, sur un serveur Web propriétaire.
Le site est bien construit, accueillant, pas trop chargé, facile à naviguer. Vous trouverez tous les services, les informations, le catalogue des véhicules ...

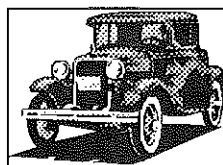


❑ EN BREF...



L'asbl « Les plus beaux Villages de Wallonie » vient d'éditer un très beau dépliant en couleur sur les plus beaux Villages situés dans notre Province, en collaboration avec la Fédération du Tourisme de la Province de Namur.

Crupet est bien évidemment repris dans cette publication, sous le titre : « Crupet, au gré des moulins »... (rens. PBVW et FTPN - 081/ 40 80 10)

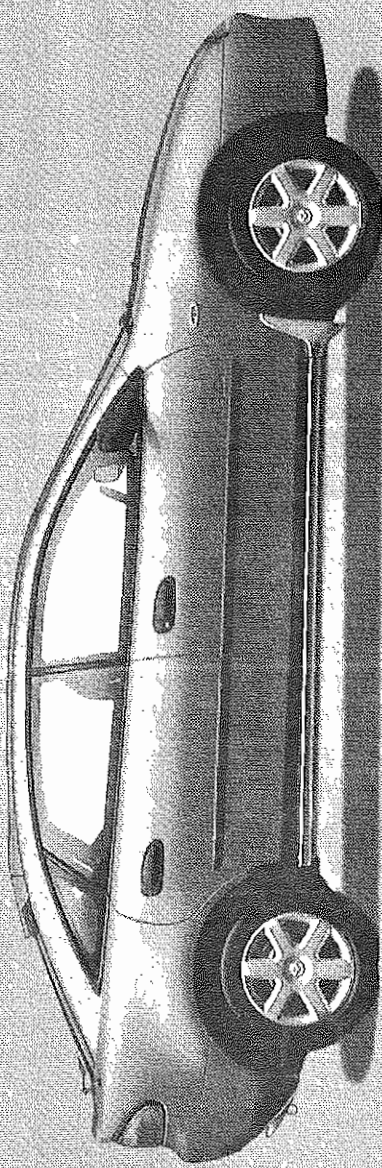


Les ancêtres se dégourdisent les roues...

Les Crupétois connaissent la passion de Jean-Jacques QUEVRAIN pour les belles ancêtres...

Avec un groupe de passionnés, il vient d'organiser un rallye au départ d'Erpent et il a déjà planifié pour le 1^{er} WE d'octobre un « Rallye des Ardennes » des voitures d'avant-guerre, dans la région de Bouillon et Beauraing. Avis aux amateurs !

A quand un rassemblement à Crupet... ?



Série spéciale luxe Saphyr 5 portes.

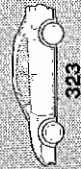
323 SAPHYR

- Volant gainé de cuir ■ Pommeau de levier de vitesses en cuir ■ Air conditionné
- 2 couleurs métallisées spéciales ■ Rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants
- Phares anti-brouillard avant ■ Sièges recouverts de tissus Luxe ■ Chauffage à commande électrique ■ Eclairage de serrure de portes ■ Striping Saphyr ■ D'origine: direction assistée, verrouillage central, 2 airbags, vitres électriques à l'avant, siège conducteur réglable en hauteur.

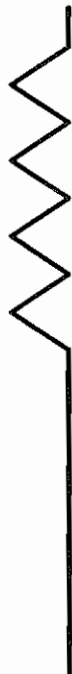
Egalement disponible en 3 portes essence ou diesel à partir de 459.000 Bcf (TVAC).

Rendez-vous sans tarder dans mon showroom, je vous donnerai la liste complète des équipements spéciaux.

83.000 BEF d'équipements gratuits.
offre temporaire



OK, c'est une mazda



Garage QUEVRAN ♦ Erpent & Crupet

□ CRUPET « UN DES PLUS BEAUX VILLAGES DE WALLONIE », MAIS ENCORE ?

Les droits et les devoirs.

C'est maintenant un fait connu et reconnu : notre village a gagné ce label et il le mérite assurément. Mais qu'y a-t-il de changé ? Sur le terrain pas grand chose à part les panneaux aux entrées du village reprenant ce label.

Cependant dans l'ombre et probablement trop discrètement, un groupe de travail œuvre pour l'avenir. En effet sous la houlette de la présidence de l'asbl « Les plus beaux villages de Wallonie » des représentants de l'Administration communale (Monsieur le Bourgmestre en tête), du comité de suivi et de Crup'échos, se réunissent périodiquement pour définir un plan d'actions.

Deux documents importants leur servent de guides : le Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGSBR)¹ et le Contrat de Village signé avec le soutien et les encouragements de M. Michel LEBRUN Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports.

Le RGSBR est divisé en plusieurs fascicules relatifs à différentes régions. La partie qui nous intéresse concerne le « Condroz » au centre duquel notre village est implanté. Son application n'entre en vigueur qu'à condition que la commune concernée adhère à ce règlement, ce qui est le cas pour l'Entité d'ASSESSE depuis fin 1997.

Quels sont les avantages et les inconvénients d'une telle adhésion ?

Les inconvénients sont pratiquement nuls. En effet en cas de permis de bâtir ou de rénover, ce règlement n'est jamais impératif. Cependant certaines règles peuvent de toute façon être imposées par les services de l'Urbanisme, que l'on adhère à ce règlement ou non. En revanche si l'on y adhère, les candidats constructeurs ou rénovateurs peuvent solliciter certaines primes auprès de la Région Wallonne. Sachez simplement que les règles qu'il reprend concernent l'implantation et l'intégration au relief et à la voirie, le volume des bâtisses, le dessin des façades, les matériaux et leur mise en œuvre.

Les avantages que l'on peut retirer sont d'ordre économique (outre la possibilité de certai-

nes primes, le fait de suivre ces règles simples traditionnelles coûte souvent moins cher) mais aussi et surtout d'ordre esthétique tant pour la bâtisse que pour l'espace-rue et le paysage. Une assistance architecturale et urbanistique par la Fondation rurale de Wallonie est également possible sous certaines conditions. Nous reviendrons bien entendu dans un prochain article dans le détail sur ce règlement et ses perspectives. Dans l'attente si vous êtes intéressés, des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de l'administration communale ou de la rédaction de « Crup'échos ».

Le « Contrat de Village »² a par ailleurs été signé le 13 décembre 1997. Il lie moralement les acteurs suivants : l'ASBL « Les plus beaux villages de Wallonie », l'Administration communale et des représentants du village.

Certains d'entre vous (habitant Crupet) auront un jour trouvé une copie de ce contrat dans leur boîte à lettres³. L'avant-propos d'Alain Collin, Président de l'ASBL « Les plus beaux villages de Wallonie » repris ci-dessous le définit parfaitement comme outil de gestion et d'aménagement global du village et comme programme cohérent et intégré de valorisation, de promotion et de développement.

Concrètement une première réunion du comité de suivi a débouché sur l'établissement et l'approbation d'un plan d'actions à court, moyen et long terme. Ces actions ont été identifiées et classées dans différents domaines : culture, entretien du village, travaux d'infrastructure, qualité de la vie, tourisme et urbanisme. Pour chaque action s'inscrivant dans un des objectifs identifiés lors du diagnostic établi par la Fondation rurale de Wallonie, un responsable a été désigné et un délai d'exécution a été convenu. Ce plan dont vous trouverez une copie ci-dessous n'est certainement pas exhaustif et il vous est loisible de nous faire part de vos remarques et suggestions⁴. Le comité de suivi a fixé sa prochaine réunion vers la fin mai et de notre côté nous ne manquerons pas de vous tenir informés par le canal de notre trimestriel. Pour conclure il me plaît de souligner l'importance du travail accompli, bien que « tout reste

¹ Edicté par la Région Wallonne, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine - Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme

² Ci-après dénommé « Contrat »

³ Des exemplaires supplémentaires sont disponibles à la rédaction de « Crup'Echos »

⁴ Point de contact : « Crup'Echos »

à faire ». En effet nous disposons maintenant d'un outil unique et d'un cadre global pour les réalisations nécessaires au développement durable de notre village. Celui-ci en a bien besoin en vue d'éviter, comme la poule aux œufs d'or, la disparition de son caractère exceptionnel, qui n'aurait profité qu'un temps à une minorité d'opportunistes. Les commerçants, les seconds-résidants, les retraités, les visiteurs sont les grands bienvenus à Crupet. Mais il est tellement agréable de travailler, de

circuler ou simplement de résider dans un village VIVANT.

C'est cette qualité qu'un développement durable veut maintenir et développer à l'avenir. Ensemble nous y parviendrons !

F.B.

Contrat de village : SUIVI et ACTIONS PRIORITAIRES

1. Domaine culturel

Par le «Comité de coordination et Crup'échos»

- Mise en valeur des monuments :
 - Panneaux et maquettes église
 - Gestion et entretien des grottes
 - Panneaux descriptifs, plaquettes et/ou maquettes diverses, éclairage, ... e.a. des témoins de l'architecture industrielle.
- Correction des carences culturelles du village : réflexion en profondeur. Exploitation du potentiel du centre culturel de l'entité d'ASSESE
- Valorisation des cheminements dans le village
 - Rebaptiser les places / placettes / rues / sentiers / chemins

2. Entretien du village (petits travaux de tous les jours)

Par l'Administration Communale

- Mobilier public utilitaire : abris-bus, bulles à verre, panneaux indicateurs, ... : étude à faire pour régler dans le cadre de l'entretien par la commune
- Organisation des travaux d'entretien de façon rationnelle :
 - Equipe (1 ou 2 hommes) par village
 - Programme d'entretien annuel : dans le village et le long de ses accès
 - Que peuvent faire les commerçants ? les mouvements associatifs . ? (CP85, Crupet-Pelote ? ...), les habitants ?
- Cours de formation pour les ouvriers communaux
- La collecte et la gestion des déchets : coin à bulles à aménager, décharges sauvages à éliminer
- Renouvellement des balustrades (bornes et barres) le long de la route de Mont
- Entretien des sentiers et ruelles
- Décharges sauvages : ex chemin de Jassogne à Maillen
- Entretien de la ruelle du Comte. Mise à « circulation locale » ?

Par le « Comité de coordination »

Les « actions proprement » Cfr 1997

3. Les gros travaux d'entretien (Administration communale)

- Egouts au pied de la ruelle de Messe à enterrer. De plus cette situation est-elle légale ? (déversement dans Le Crupet !)
- Rénovation du pont «du Sacré-Cœur» et des garde-corps: prévu en 1998 au budget de la commune.
- Rénovation du pont du Ry de Gence : danger ?
- Lutte contre la pollution des ruisseaux, effondrements de berges, ponts,...

4. Travaux de nouvelles infrastructures (Administration communale et subsides...)

- Valorisation des places et placettes : Place de l'église (Place Joseph Collot ?), Place du Sabotier

ou Chanoine Gérard (sous les grottes), Place du Jeu de Balle, Place St Roch, Place du Roy, Place Carondelet,...

Parkings : réflexion globale sur le problème (Via un bureau d'études spécialisé . ?) Aménagement global du village: une étude détaillée par un bureau d'études spécialisé est nécessaire.

5. Qualité de la vie

Etude des problèmes causés par le tourisme anarchique et proposition d'actions à court et moyen terme.

Etude d'un plan de circulation et de la problématique des parkings. Sens uniques . ? (Pays du Roy, St Joseph, . . .) Concours de façades fleuries

6. Valorisation touristique du village

Mise en évidence du dynamisme économique en liaison avec sa valorisation touristique. Il faudrait d'abord une réflexion en profondeur entre les acteurs économiques eux-mêmes (profits immédiats <> réel développement à long terme et de qualité) et ensuite avec les autres groupes d'influence.

Mise en valeur des monuments : Illumination du donjon : voir avec les propriétaires les modalités pratiques : personnes responsables ? budget . ? subsides communaux. Idem pour l'église

Répertoire des chemins vicinaux : fixer les priorités, réouverture et fléchage

Développement d'un produit touristique «découverte du village »: réalisation de nouveaux circuits (e.a. les moulins, les forges, les fermes, les carrières, les ruisseaux, le géologie, ...) fléchage et panneaux explicatifs

7. Urbanisme

Réaffectation de l'ancienne école : indépendamment de tout projet d'envergure, la démolition des anciens WC et le dégagement des deux anciennes cours de récréation s'impose

Sauvegarde de la structure et de la silhouette historiques du village et de son habitat traditionnel. :
- « Les monuments en péril ». Peut-on avoir recours aux services de l'Assistance architecturale et urbanistique de la Fondation rurale de Wallonie (conseils, avis, ...) ? Il y a des cas presque désespérés, mais il s'agit d'initiatives personnelles à prendre d'urgence sinon certains bâtiments remarquables vont s'écrouler dans un avenir rapproché.

- Intégration de nouvelles constructions dans l'environnement existant

- Clarifier les bruits de réouverture d'une carrière au « Trou d'Herbois » : ce serait INACCEPTABLE !

- Elimination des «chancres ». Chalets et caravane pourris au pied de la ruelle des chevaux. Coin poubelles à côté du pont sur le Crupet menant à la « Ruelle des chevaux »

Recours aux services de l'Assistance architecturale et urbanistique de la Fondation rurale de Wallonie (conseils, avis, ...)

- Sensibilisation et information des habitants et des candidats bâtisseurs.



**la maison
du cadeau**
Jacqueline MACOR - PESESSE

CADEAUX, SOUVENIRS
& ACCESSOIRES DECORATIFS



rue Haute, 9
5332 CRUPET
(083) 69 94 44



Maison FOKAN
(fondée en 1883)

Décoration d'intérieur
Linge de table et de maison
Couette - Housse pour couette
Jeté de lit
LISTE DE MARIAGE

Rue du Commerce, 25 - 5590 CINEY
Tél. (083) 21 12 37

❑ CONCOURS DE FAÇADES FLEURIES



L'habitation de M. et Mme H. Fleuw, primée l'an passé

Alors, si ce n'est déjà fait, à vos fleurs, terreau, sarcloirs et autres arrosoirs afin de rendre notre patelin plus agréable et plus coloré encore.

Reprenant au pied levé le concours de façades fleuries du comité des Seniors, le Forum a décerné les prix pour l'année 1997 (cfr. « Crup'Echos n°43).

Nous avons promis un « cadeau-souvenir » aux lauréats, gageons qu'au moment de lire ces lignes, les mieux classés l'auront reçu ou seront sur le point de l'obtenir.

Pour cette saison 1998, nous renouvelons l'expérience afin d'encourager le « fleurissement » de notre village, qui s'en trouve embelli encore.

Bien sûr, nous ne pouvons vous octroyer des récompenses d'exception mais elles auront une valeur symbolique qui, parfois, a plus de prix qu'une gratification onéreuse.

Le Forum.

AUTO PNEUS SERVICE

CINEY GARE
Tél. (083) 21 51 29

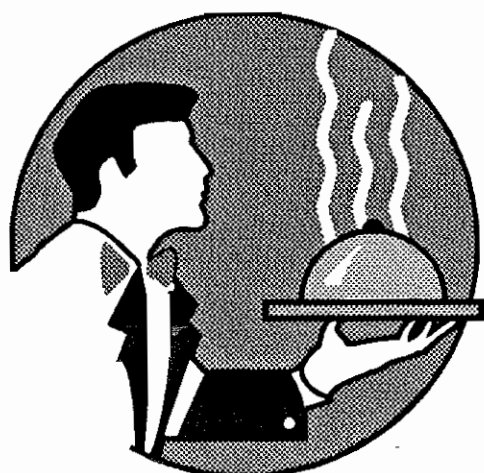


Vente et entretien
Spécialiste pneus et jantes alu
Amortisseurs « Monroe »

Location de voiture

RESTAURANT

« Les Ramiers »



menu à partir de 1150F.

idem avec vins : 1550F.

menu gastronomique : 1550 F.

menu « prestige » : 2000 F.








HÔTEL DU « MOULIN DES RAMIERS »

chambres avec petit déjeuner : 3750 F.

½ pension : 2850 F. (par personne)

à CRUPET ❖ ☎ (083) 69 90 70

THE LEADING LUBRICANT SPECIALIST

	1917
	1929
	1946
	1958
	1968
	1974
	1992

Castrol n.v.-s.a. Helmstraat 107 2140 Antwerpen ☎ 03/217.20.11 Fax: 03/217.20.09